

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 470**30 avril 2003****SOMMAIRE**

Agence Immobilière Neu, S.à r.l., Crauthem	22544	High-Tech Hotel Investments, S.à r.l., Luxembourg	22558
Ajacom International S.A.H., Luxembourg	22519	High-Tech Hotel Investments, S.à r.l., Luxembourg	22560
Alcafin S.A., Luxembourg	22555	Immobilière Macedo, S.à r.l., Bissen	22535
Amer-Sil S.A., Kehlen	22536	Intereuro S.A., Luxembourg	22517
Amer-Sil S.A., Kehlen	22536	Lantau S.A., Luxembourg	22543
Andalos S.A.H., Luxembourg	22556	Lux-Transport, S.à r.l., Koerich	22537
Andalos S.A.H., Luxembourg	22556	M.B. Group Holding S.A., Luxembourg	22545
Association Luxembourg Ostéoporose, A.s.b.l., Contern	22548	M.B. Group Holding S.A., Luxembourg	22546
Axios S.A., Luxembourg	22527	Maritza S.A., Luxembourg	22541
Axios S.A., Luxembourg	22528	Nea International S.A., Luxembourg	22537
Café Beim Edi, S.à r.l., Moesdorf	22558	Nea International S.A., Luxembourg	22537
Chimica Sospirolo, S.à r.l., Luxembourg	22538	Ondafin S.A., Luxembourg	22532
Confelux Holding S.A., Luxembourg	22520	Opera - Participations S.C.A., Luxembourg	22528
Daisy Communication Soparfi S.A., Luxembourg	22555	Opera - Participations S.C.A., Luxembourg	22530
Discovery Music, S.à r.l., Moutfort	22518	Prometeo S.A., Luxembourg	22534
Edizione Servizi Finanziari S.A., Luxembourg	22557	Ravenelle Holding S.A., Luxembourg	22555
Envoy Holding S.A., Luxembourg	22546	Ravenelle Holding S.A., Luxembourg	22555
Envoy Holding S.A., Luxembourg	22547	Redbus Interhouse (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	22514
Euro-Count, S.à r.l., Pétange	22517	Redbus Interhouse (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	22514
Finance.Com Holding S.A., Luxembourg	22542	Redcliffe S.A.	22533
Finance.Com Holding S.A., Luxembourg	22543	Routing Finance & Co S.A., Luxembourg	22514
Finba Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22530	Sanogreen, S.à r.l., Crauthem	22533
Findexa Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22525	Sanogreen, S.à r.l., Crauthem	22533
Fine Gold Invest S.A., Luxembourg	22556	Scand Trust Holdings S.A., Luxembourg	22546
Finfish S.A., Luxembourg	22547	Securities and Assets S.A., Luxembourg	22557
Florence S.A., Luxembourg	22519	Smart Venture Holding S.A., Luxembourg	22557
Florus S.A., Luxembourg	22530	Smart Venture Holding S.A., Luxembourg	22557
Florus S.A., Luxembourg	22531	St. Eze Orita S.C.I., Luxembourg-Kirchberg	22520
Fondation Roger Adams, Luxembourg	22544	Studio Création S.A., Steinfort	22556
Fondation Roger Adams, Luxembourg	22544	Un.Ba.Ka S.A., Luxembourg	22547
Goldman Sachs 1 Mezzanine Partners II Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22535	Un.Ba.Ka S.A., Luxembourg	22547
Goldman Sachs 2 Mezzanine Partners II Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22534	Unimade Engineerings S.A., Luxembourg	22521
GSCP 2000 Onshore Lumina Holding, S.à r.l., Luxembourg	22532	Vandelay Industries, S.à r.l., Luxembourg	22536
Hera S.A., Luxembourg	22525	Vasabron International, S.à r.l., Luxembourg	22522
Hera S.A., Luxembourg	22526		

REDBUS INTERHOUSE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 81.914.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises à Luxembourg en date du 21 mars 2003

Résolutions de l'associé unique

L'Associé unique constate que:

- Monsieur Kevin Terrance Neal, Monsieur John Robert Porter et Monsieur Carl Duncan Fry ont démissionné de leurs fonctions de gérant dans la société avec effet au 21 mars 2003 à 18.30 heures.
- Le pouvoir de signature accordé à Monsieur John Robert Porter, Monsieur Carl Duncan Fry, Monsieur Michael Tobin et Monsieur Gerard Keenan a été annulé avec effet au 21 mars 2003 à 18.30 heures.
- Le transfert de 100 parts détenues par la société REDBUS INTERHOUSE (HOLDINGS) LIMITED à la société IN-SITE S.A. a été accordé.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015559.3/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

REDBUS INTERHOUSE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 81.914.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises à Luxembourg en date du 22 mars 2003

Résolutions de l'associé unique

L'associé unique constate que Monsieur Jens Peter Andersen, administrateur de la société InSite S.A., demeurant au 20, rue de Baerendall, L-8212 Mamer, Monsieur Burkhard Kusterer, «Chief financial Officer», demeurant au 4 Frankenweg, D-53604 Bad Honnef, Monsieur Hartmut Glück, «Chief Technical Officer», demeurant au 22, Wagenfeldgasse, D-48734 Reken, ont été nommés aux fonctions de gérant dans la société avec effet au 22 mars 2003.

La société est valablement engagée par la signature individuelle des gérants.

Luxembourg, le 22 mars 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015562.3/751/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

ROUTING FINANCE & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 92.731.

STATUTS

L'an deux mille trois, le trois avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- La société CAPITAL & EQUITY EUROPE LTD, société de droit irlandais, ayant son siège social à Dublin 2 (Irlande), 17, Earslsfort Terrace, ici représentée par son directeur Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à Junglinster, habilité à engager la société par sa seule signature.

2.- La société INVESTMENT TRADE SERVICE CORP., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Road Town Tortola (British Virgin Islands), Wickam's Cay 1,

ici représentée par Monsieur Emile Wirtz, prénommé, en vertu d'une procuration générale datée du 12 janvier 2000, dont une copie certifiée conforme restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ROUTING FINANCE & CO S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) représenté par trente-deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Toutefois le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier mardi du mois de mai à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille trois.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille quatre.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) CAPITAL & EQUITY EUROPE LTD, prénommée, deux actions	2 actions
2) INVESTMENT TRADE SERVICE CORP. prénommée, trente actions	30 actions
Total: trente-deux actions.	32 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Emile Wirtz, consultant, Luxembourg, 6, avenue Guillaume, né à Luxembourg, le 27 septembre 1963;
- la société FOXBAWN LTD, ayant son siège social à Dublin 2 (Irlande), 17, Earslsfort Terrace;
- Monsieur Alex Wersant, employé privé, Luxembourg, 6, avenue Guillaume, né à Pétange, le 18 mai 1954.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

la société à responsabilité limitée INVEST CONTROL, S.à r.l., R. C. S. Luxembourg B 23.230, ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de deux mille huit.

5) L'assemblée nomme Monsieur Emile Wirtz, prénommé, administrateur-délégué de la société.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

6) Le siège social est fixé à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Wirtz, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, vol. 138S, fol. 72, case 11. – Reçu 320 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

F. Baden.

(015688.4/200/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

INTEREURO S.A., Aktiengesellschaft.
 Gesellschaftssitz: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
 H. R. Luxembourg B 68.019.

—
AUFLÖSUNG

Im Jahre zwei tausend drei, den elften März.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

- Herr Gernot Kos, Buchprüfer, wohnhaft in L-5335 Moutfort, 14, Soibelwee.

Welcher Komparsent den amtierenden Notar ersucht folgendes zu beurkunden:

- 1.- Dass die Aktiengesellschaft INTEREURO S.A., mit Sitz zu L-1537 Luxembourg 3, rue des Foyers, (R.C.S. Luxembourg Sektion B Nummer 68.019), gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 15. Januar 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 209 vom 26. März 1999.
- 2.- Dass das Gesellschaftskapital einunddreissig tausend Euro (31.000,- EUR) beträgt und eingeteilt ist in drei hundert zehn (310) Aktien von jeweils ein hundert Euro (100,- EUR).
- 3.- Dass der Komparsent der alleinige Inhaber aller Aktien vorgenannter Gesellschaft INTEREURO S.A. geworden ist.
- 4.- Dass der Komparsent beschliesst in seiner Eigenschaft als alleiniger Inhaber aller Aktien dieselbe Gesellschaft aufzulösen und zu liquidieren.
- 5.- Dass die besagte Gesellschaft hiermit, und vom heutigen Tage an gerechnet, als endgültig aufgelöst ist.
- 6.- Dass die Tätigkeit der Gesellschaft beendet ist.
- 7.- Dass der alleinige Aktionär alle Aktiva übernimmt und alle etwaige Passiva der aufgelösten Gesellschaft begleichen wird.
- 8.- Dass die Liquidation als ausgeführt und abgeschlossen zu betrachten ist.
- 9.- Dass den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem Aufsichtskommissar volle Entlast für die Ausübung ihrer Mandate erteilt wird.
- 10.- Dass das Aktienregister annulliert wurde.
- 11.- Die Geschäftsbücher der aufgelösten Aktiengesellschaft INTEREURO S.A. während mindestens fünf Jahren in L-1537 Luxembourg 3, rue des Foyers, aufbewahrt werden.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr sechs hundert fünfzig Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde errichtet wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparsenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: G. Kos - J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 mars 2003, vol. 521, fol. 87, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 24. März 2003.

J. Seckler.

(012246.3/231/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2003.

EURO-COUNT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4732 Pétange, 18, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 92.234.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-six février.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) Madame Christina Tison, employée, née à Messancy (B), le 17 octobre 1972, demeurant à B-6792 Halanzy, 14A, rue du Fossé

2) Monsieur Daniel Schmitz, sans état, né à Liège (B), le 6 mai 1947, demeurant à B-6792 Halanzy, 14A, rue du Fossé

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de EURO-COUNT, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Pétange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du et des gérants.

Art. 3. La société a pour objet l'importation, et la commercialisation de détecteurs électroniques de faux billets, compteuses de billets avec détection de faux billets, et tous autres matériels destinés au secteur monétique.

Elle peut aussi faire toutes opérations financières et immobilières, ayant un rapport direct ou indirect avec son objet et s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise

ayant une activité analogue, connexe ou complémentaire à la sienne, et en général, effectuer toutes opérations de nature à favoriser la réalisation de son objet social.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour.

L'année sociale coïncide avec l'année civile sauf pour le premier exercice.

Art. 5. Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-), divisé en cent parts sociales de EUR 124,- chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) Madame Christina Tison, préqualifiée	80 parts
2) Monsieur Daniel Schmitz, préqualifié	20 parts
Total:	100 parts

La somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), se trouve à la disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 6. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée.

Les associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir, lesquels peuvent engager seuls la société.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont indivisibles à l'égard de la société. La cession de parts à des tierces personnes non associées nécessite l'accord unanime de tous les associés.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition des scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

Art. 9. La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par les associés.

Art. 10. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à six cent vingt euros.

Réunion des associés

Les associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Est nommée gérante: Madame Christina Tison, préqualifiée.
2. La société est valablement engagée par la signature individuelle de la gérante.
3. Le siège social de la société est fixé à L-4732 Pétange, 18, rue de l'Eglise.

Dont acte fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: C. Tison, D. Schmitz, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 mars 2003, vol. 886, fol. 40, case 7. – Reçu 124 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 13 mars 2003.

G. d'Huart.

(010981.3/207/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

DISCOVERY MUSIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 20, Gappenhiehl.

R. C. Luxembourg B 51.915.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 1995, acte publié au Mémorial C n° 529 du 16 octobre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 avril 1997, acte publié au Mémorial C n° 415 du 31 juillet 1997.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02769 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DISCOVERY MUSIC, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(015942.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

AJACOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 29.036.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le quatorze mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Jacques Verhees, indépendant, demeurant à B-2280 Grobbendonk, Parklaan 18, (Belgique), ici représenté par Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle mandataire, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a.- Que la société anonyme holding AJACOM INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 29.036), a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Mollitor, alors notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 2 juin 1988, publié au Mémorial C numéro 343 du 31 décembre 1988,

et que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois en euros par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2001, publié au Mémorial C numéro 1224 du 20 août 2002.

b.- Que le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR), divisé en cinq mille (5.000) actions de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

c.- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est le seul et unique actionnaire de ladite société.

d.- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

e.- Qu'il s'ensuit que ladite société anonyme AJACOM INTERNATIONAL S.A. est et restera dissoute avec effet en date de ce jour.

f.- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare en outre prendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

g.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

h.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

i.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualité, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Day-Royemans, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 mars 2003, vol. 521, fol. 93, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 avril 2003.

J. Seckler.

(012248.3/231/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2003.

FLORENCE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.323.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2003.

FLORENCE S.A. (en Liquidation)

A. Schaus

Liquidateur

(015973.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

ST. EZE ORITA, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

L'an deux mille trois, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Mademoiselle Désirée Cazzani, secrétaire, demeurant au 9, Via Montalbano, Lugano, Suisse, ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 21 janvier 2003.

2) Monsieur Fabio Cazzani, cadre supérieur, demeurant au 9, Via Montalbano, Lugano, Suisse, ici représenté par Mademoiselle Stéphanie Bauchel, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 21 janvier 2003.

3) Madame Caterina Taccola-Cazzani, sans profession, demeurant au 18, Via Zamenhof, Pise, Italie, ici représentée par Madame Annie Swetenham, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 21 janvier 2003.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que les comparants sont les seuls sociétaires de la société civile immobilière ST. EZE ORITA, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, alors notaire de résidence à Differdange, en date du 29 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 174 du 15 avril 1995.

- Le fonds social était antérieurement fixé à cent deux mille (102.000,-) francs luxembourgeois représenté par cent deux (102) parts d'intérêt ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

- Les sociétaires constatent qu'avec effet au premier janvier 2002, le fonds social a basculé en euros, de sorte que ledit fonds social est fixé à 2.528,51 euros.

- Le fonds social est augmenté à concurrence de 21,49 euros pour le porter de son montant actuel de 2.528,51 euros à 2.550,- euros sans émission de parts d'intérêt nouvelles.

L'augmentation de fonds a été mise à la disposition de la société, ainsi que les sociétaires le reconnaissent, ce dont quittance réciproque.

- La valeur nominale des parts d'intérêt est fixée à 25,- euros.

- Suite aux décisions qui précèdent il y a lieu de modifier l'article 5 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le fonds social est fixé à deux mille cinq cent cinquante (2.550,-) euros (EUR), divisé en cent deux (102) parts d'intérêt d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

Les parts d'intérêt sont attribuées comme suit:

1) Mademoiselle Désirée Cazzani, préqualifiée, trente-quatre parts d'intérêt	34
2) Monsieur Fabio Cazzani, préqualifié, trente-quatre parts d'intérêt	34
3) Madame Caterina Taccola-Cazzani, préqualifiée, trente-quatre parts d'intérêt.	34

Total: cent deux parts d'intérêt 102»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparants, celles-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Swetenham, S. Bauchel, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, vol. 138S, fol. 65, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

A. Schwachtgen.

(015494.2/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

CONFELUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 32.489.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD3618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

Signature.

(015640.3/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

UNIMADE ENGINEERINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 89.453.

L'an deux mille trois, le trente et un mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de UNIMADE ENGINEERINGS S.A., R. C. Numéro B 89.453 ayant son siège social à Luxembourg au 54, avenue de la Liberté, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1.682 du 23 novembre 2002.

La séance est ouverte à dix-sept heures quinze sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente-deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de l'autorisation donnée au conseil d'administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles ou non.

2. Restrictions supplémentaires à apporter aux pouvoirs du Conseil d'administration.

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts.

4. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer des statuts l'autorisation donnée au conseil d'administration d'émettre des emprunts obligataires.

Désormais cette faculté est de la compétence des actionnaires et l'article 6 des statuts sera modifié en conséquence ainsi qu'il sera dit ci-après.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires sera également compétente pour décider de l'octroi de financements et engagements de toutes natures.

Troisième résolution

Suite aux deux résolutions qui précèdent l'article 6 des statuts est modifié de telle façon qu'il aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Les opérations suivantes sont de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale des actionnaires:

- L'émission d'emprunts obligataires convertibles ou non.
- L'octroi de financements.
- La souscription à tout emprunt et/ou endettement de toute nature.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-sept heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, vol. 17CS, fol. 30, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

A. Schwachtgen.

(015496.2/230/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

VASABRON INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 92.729.

—
STATUTES

In the year two thousand three, on the ninth of April.

Before us Maître Joseph Gloden notary residing in Grevenmacher (Luxembourg).

There appeared the following:

Mr Jarl Furnander, administrateur de société, born at SE-Örgryte on January 1st, 1944, residing in Fridkullagatan 28A, SE-412 62 Göteborg,

duly represented by Mr Jos Hemmer, employé privé, born at Luxembourg on August 15th 1952, residing professionally at L-1347 Luxembourg, by virtue of a proxy dated on January 30th, 2003.

The above proxy, being signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authority.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacities, has drawn up the following articles of a limited liability company (société à responsabilité limitée), which he intends to organise as sole associate or with any person who may become associate of this company in the future.

Art. 1. A limited liability company is hereby formed that will be governed by these articles and by the relevant legislation.

Art. 2. The company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises, to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant enterprises in which the company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929 on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The name of the company is VASABRON INTERNATIONAL, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. The registered office of the company is in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by decision of the associate.

Art. 6. The capital of the company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- €) divided into one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty-five Euros (125.- €) per share.

The hundred (100) shares have been entirely subscribed by the sole associate, Mister Jarl Furnander, prenamed, fully paid in by the same associate and deposited to the credit of the company, as was certified to the notary executing this deed.

Art. 7. The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning commercial companies.

Art. 8. Each share entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

Art. 9. In case of more than one associate, the shares are freely transferable among associates. The share transfer *inter vivos* to non associates is subject to the consent of members representing at least seventy five percent of the company's capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-associates is subject to the consent of at least seventy five percent of the of the votes of the surviving associates. In any event the remaining associates have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-associate.

Art. 10. The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the associates.

Art. 11. For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the associates are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

Art. 12. The company will be managed by one or several managers who need not to be associates and who are appointed by the general meeting of associates.

Towards third parties the company shall be represented and committed by the signatures of any two managers acting jointly.

Art. 13. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 14. Every associates may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy.

Art. 15. Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by a majority of the associates representing at least three quarters of the capital.

Art. 16. The fiscal year begins on May 1st and ends on April 30th.

Art. 17. Every year on April 30th, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 18. The financial statements are at the disposal of the associate(s) at the registered offices of the company.

Art. 19. Out of the net profit five percent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent of the capital of the company.
The balance is at the disposal of the associate(s).

Art. 20. In case the company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not be associates and who are appointed by the associate(s) who will specify their powers and remunerations.

Art. 21. If, and as long as one associate holds all the shares, the company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 22. For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the associate(s) refer to the relevant legislation.

Transitory disposition

The first business year begins today and ends on April 30th 2004.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on commercial companies of September 18, 1933 have been fulfilled.

Costs

The parties evaluate the cost of formation of this company at approximately one thousand seven hundred Euros (1,700.-).

Resolutions of the sole associate

Immediately after the formation of the company, the sole associate has passed the following resolutions:

I. Are elected as managers of the company for an unlimited duration, with the powers indicated in article 12 of the articles of incorporation:

1. Mr Eric Leclers, employé privé, born at Luxembourg on April 4th, 1967, residing professionally at 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg,

2. Mr Jos Hemmer, employé privé, born at Luxembourg on August 15th, 1952, residing professionally at 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg,

3. Mrs Martine Kapp, employée privée, born at Luxembourg on December 10th, 1960, residing professionally at 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.

II. The company's address is fixed at 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

The undersigned Notary who knows and speaks English language, states herewith that, upon the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon the request of the same appearing person, in case of divergences between the English and French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, said person appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille trois, le neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Jarl Furnander, administrateur de société, né à SE-Örgryte le 01 janvier 1944, demeurant à Fridkullagatan 28A, SE-41262 Göteborg,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Jos Hemmer, employé privé, né à Luxembourg le 15 août 1952, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg,
en vertu d'une procuration datée du 30 janvier 2003.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-qualités, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer en tant qu'associé unique ou avec toute autre personne qui deviendrait associé de la société par la suite.

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de VASABRON INTERNATIONAL, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- €), représenté par cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- €) par part sociale.

Les cent (100) parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associé unique, Monsieur Jarl Furnander, et libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- €) se trouve, dès à présent, dans les caisses de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 9. Dans le cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 16. L'année sociale commence le premier mai et finit le trente avril.

Art. 17. Chaque année, le trente avril, la gérance établit les comptes annuels.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 19. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 21. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 30 avril 2004.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée se trouvent remplies.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social souscrit est évalué à mille sept cents (1.700,-) euros.

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt, le comparant représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

I. Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée, avec les pouvoirs définis à l'article 12 des statuts:

1. Monsieur Eric Leclerc, employé privé, né à Luxembourg le 04 avril 1967, demeurant professionnellement au 6A, Circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg,

2. Monsieur Jos Hemmer, employé privé, né à Luxembourg le 15 août 1952, demeurant professionnellement au 6A, Circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg,

3. Madame Martine Kapp, employée privée, née à Luxembourg le 10 décembre 1960, demeurant professionnellement au 6A, Circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg.

II. Le siège social de la société est fixé au 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: J. Hemmer, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 avril 2003, vol. 523, fol. 1, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 15 avril 2003.

J. Gloden.

(015682.4/213/196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

FINDEXA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 86.211.

Extrait des décisions de l'associé unique de la société adoptées le 9 avril 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. Monsieur Kjell - Ivar Myrvang, né le 8 juin 1963 à Porsanger (Norvège), résidant à Vilandes Iela Street 6, app. 11, 1050 Riga Latvia, a été nommé, avec effet rétroactif au 18 mars 2003, en tant que gérant de la Société pour une période indéterminée.

2. La Société sera liée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015340.3/275/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

HERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 50.790.

L'an deux mil trois, le dix-huit mars.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HERA, avec siège social à Bertrange, constituée suivant acte notarié reçu en date du 20 mars 1995, publié au Mémorial, Recueil C numéro 341 du 25 juillet 1995, dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 25 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1395 du 26 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle,

qui désigne comme secrétaire Madame Caroline Meyers, demeurant à Contern.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jérôme Lesaffre, administrateur de sociétés, demeurant à F-Neuilly sur Seine.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de L-8094 Bertrange, 52, rue de Strassen à L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange et modification afférente de l'article 2 des statuts.

2. Modification de l'objet social de sorte que l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet la location de moyens de transports automoteurs sans chauffeur.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.»

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8094 Bertrange, 52, rue de Strassen à L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange de sorte que le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.**

Le siège social est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de sorte que l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la location de moyens de transports automoteurs sans chauffeur.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Braquet, C. Meyers, J. Lesaffre, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, vol. 138S, fol. 53, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

G. Lecuit.

(016040.4/220/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

HERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 50.790.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

G. Lecuit.

(016042.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

AXIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 73.683.

L'an deux mille trois, le quatre avril.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding AXIOS S.A., avec siège social à Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 73 683, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 décembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 237 du 29 mars 2000. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 5 février 2002, publié au Mémorial C, numéro 821 du 30 mai 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à Arlon, (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Schras-sig.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Augmentation du capital social d'un montant de neuf millions deux cent mille euros (EUR 9.200.000,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent mille euros (EUR 300.000,-) à neuf millions cinq cent mille euros (EUR 9.500.000,-) par apport de 200 actions d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune de la société ALBRICUS B.V., avec siège social à Amsteldijk 166, 1079 LH Amsterdam, avec émission de 184.000 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

2) Modification subséquente de l'article 4 des statuts.

3) Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire de l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les six mille (6.000) actions représentant l'intégralité du capital social de trois cent mille euros (300.000,- €) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf millions deux cent mille euros (9.200.000,- €) pour le porter de son montant actuel de trois cent mille euros (300.000,- €) à neuf millions cinq cent mille euros (9.500.000,- €) par la création et l'émission de cent quatre-vingt-quatre mille (184.000) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Souscription et Libération

De l'accord unanime de tous les actionnaires, les cent quatre-vingt-quatre mille (184.000) actions nouvelles ont été intégralement souscrites par INCOMGEST S.A., avec siège social à Corso Elvezia, 23, CH-1206 Lugano ici représentée par Monsieur Paul Lutgen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Lugano, le 31 mars 2003, laquelle procuration restera annexée aux présentes.

Les cent quatre-vingt-quatre mille (184.000) actions nouvelles ainsi souscrites ont été intégralement libérées moyennant apport en nature de deux cents (200) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- €) chacune de la société de droit néerlandais ALBRICUS B.V., avec siège social à Amsteldijk 166, 1079 LH-Amsterdam.

Preuve de la valeur des actions apportées a été donnée au notaire soussigné, par un rapport établi conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée, par Madame Sabine Koos, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, daté du 3 avril 2003, lequel rapport signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire restera annexé au présent acte, avec lequel il sera enregistré.

Ledit rapport conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à neuf millions cinq cent mille euros (9.500.000,- €) représenté par cent quatre-vingt-dix mille (190.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Evaluation des Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital qui précède, s'élève à approximativement 4.200,- €.

Comme l'apport en nature consiste en cent pour cent (100 %) des actions d'une société constituée et ayant son siège social dans l'Union Européenne, la société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit une exonération du droit d'apport.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, vol. 16CS, fol. 100, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

P. Frieders.

(015914.4/212/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

AXIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 73.683.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

P. Frieders

(015915.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

OPERA - PARTICIPATIONS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 78.701.

In the year two thousand three, on the twenty-eighth day of March.

Before Mr Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared

Mr Gustave stoffel, licencié en administration et gestion, residing in Luxembourg,

acting as representative of the general partner (gérant commandité) (the «General Partner») of OPERA - PARTICIPATIONS S.C.A., a Luxembourg partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 18, Avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, trade register Luxembourg section B number 78.701, pursuant to resolutions of the General Partner included in a meeting of the Board of Directors of the Company as said here after.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations as follows:

1. 1.- The Company has been incorporated by deed dated October 5, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 353 of May 15, 2001; and its Articles of Association have been amended the last time by deed enacted on March 7, 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2.- The subscribed share capital (hereinafter, the «Subscribed Capital») of the Partnership is currently set at EUR 1,635,850.- (one million six hundred thirty-five thousand eight hundred and fifty euros), consisting of 28,000 (twenty-eight thousand) B.1 shares and 135,585 (one hundred thirty-five thousand five hundred and eighty-five) A.1 shares, of a par value of EUR 10.- (ten Euros) each.

3.- Pursuant to Article 5.2 of the Articles of Association of the Company, the authorised share capital is set at two million seven hundred and eighty thousand euros (EUR 2,780,000.-) consisting of B.1 and A.1 Shares.

The General Partner is authorised and instructed to render effective such increase of the capital, in whole or in part, from time to time, within a period starting on October 5, 2000 and expiring on October 5, 2005; the General Partner shall decide to issue shares representing such whole or partial increase of the authorised shares which have not yet been subscribed and shall accept subscription for such shares.

4.- Through its resolution dated March 28, 2003, the General Partner has resolved to waive the preferential subscription rights of the existing shareholders and to increase the share capital of the Company by EUR 18,330.- (eighteen thousand three hundred and thirty euros), so as to raise it from its present amount to EUR 1,654,180.- (one million six hundred fifty-four thousand one hundred and eighty euros) by the issue of 1,833 (one thousand eight hundred and thirty-three) new A.1 shares having a par value of EUR 10.- (ten euros) each, on payment of a share premium amounting globally to EUR 1,814,670.- (one million eight hundred fourteen thousand six hundred and seventy euros).

5.- Thereupon the General Partner decides to admit to the subscription of the new shares by the subscriber detailed on the list here-annexed.

This subscriber, duly represented declared to subscribe to the new shares and to have them fully paid up by payment in cash as well as the entire share premium, so that the company had at its free and entire disposal the amount of EUR 1,833,000.- (one million eight hundred thirty-three thousand euros) as was certified to the undersigned notary.

6.- As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of Article 5 of the Articles of Association of the Company is amended and now reads as follows:

«Art. 5. Capital.

5.1 The subscribed share capital (hereinafter, the «Subscribed Capital») of the Partnership is set at EUR 1,654,180.- (one million six hundred fifty-four thousand one hundred and eighty euros), consisting of 28,000 (twenty-eight thousand) B.1 shares and 137,418 (one hundred thirty-seven thousand four hundred and eighteen) A.1 shares, of a par value of EUR 10.- (ten Euros) each, respectively having the rights mentioned under 5.3 below.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present increase of capital, are estimated at twenty thousand and five hundred euros (EUR 20,500.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading the present deed to the appearing person, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu

Monsieur Gustave Stoffel, licencié en administration et gestion, demeurant à Luxembourg,

agissant en qualité de mandataire du gérant commandité (le «Gérant Commandité») de la société en commandite par actions OPERA -PARTICIPATIONS S.C.A., ayant son siège social au 18, Avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B numéro 78.701 (la «Société»), en vertu de résolutions du Gérant Commandité incluses dans une réunion du Conseil d'Administration de la société relatée ci-après.

Le comparant, agissant en sa capacité, a requis le notaire soussigné de prendre acte des déclarations suivantes:

1.- La Société a été constituée suivant acte reçu le 5 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 353 du 15 mai 2001 et ses statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 7 mars 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2.- Le capital souscrit et entièrement libéré de la Société s'élève actuellement à EUR 1.635.850,- (un million six cent trente-cinq mille huit cent cinquante euros), consistant en 28.000 (vingt-huit mille) actions B1 et 135.585 (cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-cinq) actions A1, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune.

3.- Conformément à l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à deux millions sept cent quatre-vingt mille euros (EUR 2.780.000,-), consistant en actions B.1 et A.1.

L'Associé Commandité est autorisé et reçoit l'ordre de rendre effective cette augmentation de capital, en tout ou en partie, de temps à autre, durant une période débutant le 5 octobre 2000 et expirant le 5 octobre 2005; l'Associé Commandité décidera d'émettre des actions représentant cette augmentation partielle ou totale des actions autorisées qui n'ont pas encore été souscrites et acceptera une souscription à ces actions.

4.- Par sa résolution du 28 mars 2003, le Gérant Commandité a notamment décidé de supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants dans la mesure où cela s'avérait nécessaire et d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 18.330,- (dix-huit mille trois cent trente euros), afin de porter le capital social de son montant actuel à EUR 1.654.180,- (un million six cent cinquante-quatre mille cent quatre-vingts euros) par l'émission et la création de 1.833 (mille huit cent trente-trois) actions nouvelles A.1 d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, ces actions nouvelles étant émises moyennant paiement d'une prime d'émission globale de EUR 1.814.670,- (un million huit cent quatorze mille six cent soixante-dix euros).

5.- Ensuite l'Associé Commandité a décidé d'admettre à la souscription des actions nouvelles le souscripteur repris sur une liste qui restera ci-annexée.

Ce souscripteur, dûment représenté aux présentes, a déclaré souscrire aux actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire, ainsi que la prime d'émission dans son intégralité, de sorte que la société a eu à sa libre et entière disposition la somme totale de EUR 1,833,000,- (un million huit cent trente-trois mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

6.- En conséquence d'une telle augmentation du capital, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié afin d'avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social souscrit (ci-après «le Capital Souscrit») de la SCA est fixé à EUR 1.654.180,- (un million six cent cinquante-quatre mille cent quatre-vingts euros), consistant en 28.000 (vingt-huit mille) actions B1 et 137.418 (cent trente-sept mille quatre cent dix-huit) actions A1, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, ayant respectivement les droits mentionnés en chiffre 5.3 ci-dessous.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ vingt mille cinq cents euros (EUR 20.500,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Stoffel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, vol. 138S, fol. 70, case 2. – Reçu 18.330 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2003.

J. Elvinger.

(015652.3/211/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

OPERA - PARTICIPATIONS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 78.701.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 17 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(015654.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

FINBA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 150.000.000,-.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 84.622.

Suite au changement de la dénomination sociale de FIN. BA. S.p.a. en BARILLA HOLDING Società per Azioni en date du 27 mars 2003, les associés de la Société sont:

- BARILLA HOLDING Società per Azioni, avec siège social à Viale R. Barilla 3/A, 43100 Parme, Italie	5.999.800 parts sociales
- GUIDO M. BARILLA E F. LLI, Società in Accomandita Per Azioni, avec siège social à Viale R. Barilla n° 3/A, 43100 Parme, Italie.	200 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN

Mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02596. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015342.3/275/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

FLORUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 79.136.

L'an deux mil trois, le quatorze mars.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FLORUS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 6 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil C numéro 448 du 15 juin 2001, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 24 décembre 2002, en voie de publication.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude Bettendorf, employé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Astrid Heyman, employée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annelise Charles, employée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 12 des statuts concernant les pouvoirs donnés aux administrateurs: suppression de la clause de différenciation entre les administrateurs de catégorie A et B.
2. Démission de Messieurs Camille Thommes et John Dhur de leurs mandats d'administrateurs et décharge.
3. Nomination de deux nouveaux administrateurs.
4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier le point 12.1 de l'article 12 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 12.

12.1. Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les Administrations publiques.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Messieurs Camille Thommes et John Dhur de leurs mandats d'administrateurs et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer deux nouveaux administrateurs:

- CITRA S.A., ayant son siège social à L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez, R. C. Luxembourg B 79.127,
- Monsieur Luc Vandeveld, administrateur de société, né à Halen (Belgique), le 21 octobre 1951, demeurant à B-1050 Ixelles, rue Jean Baptiste Meunier.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2004.

Quatrième résolution

Suite à la première résolution, l'assemblée constate la suppression de la clause de différenciation entre les administrateurs de catégorie A et B dans les articles 7, 8 et 12 des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Bettendof, A. Heyman, A. Charles, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, vol. 138S, fol. 46, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

G. Lecuit.

(016044.4/220/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

FLORUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 79.136.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

G. Lecuit.

(016046.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

GSCP 2000 ONSHORE LUMINA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 90.042.

Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders on April 7, 2003 held in Luxembourg at 16.00

In order to hold an Extraordinary General Meeting of the Company, its shareholders assembled on April 7, 2003, at 16.00.

M^e Alain Steichen, presiding over the Extraordinary General Meeting, opened the meeting at 16.00 and stated that all shares were present or represented and that the Extraordinary General Meeting with the following agenda could be held in accordance with the Articles of Association of the Company. The chairman nominated M^e Laura Rossi as secretary. The meeting elected M^e Jean Steffen as scrutineer.

Agenda:

- 1) Resignation of GS ADVISORS 2000 LLC as manager, with effect from the 7th of April, 2003;
- 2) Nomination of Ulrika Werdelin, John Bowman, Alain Steichen, Benoit Valentin and Gerard Meijssen as Managers, with effect from the 7th of April, 2003.

Resolutions

The items of the agenda were dealt with as follows:

After consideration of the agenda, the shareholders decided unanimously:

- 1) To accept the resignation of GS ADVISORS 2000 LLC
- 2) To appoint Ulrika Werdelin, company director, residing 13 Chepstow Villas, London W11 3DZ, The United Kingdom, John Bowman, company director, residing C/o Goldman Sachs, 85, Broad Street, New York 10004, The United States, Alain Steichen, lawyers, residing 44, rue de la Vallée, B.P. 522 L-2015 Luxembourg, Benoit Valentin, company director, residing Lillyville road, London, SW 6 5DW, The United Kingdom and Gerard Meijssen, company director, residing Cornelisdirkszoonlaan 62, 1141 ZB Monnickendam, as additional Managers, with effect from the 7th of April, 2003, for an unlimited period.

After the above appointment, the list of appointed Managers is as follows:

- Ulrika Werdelin
- John Bowman
- Alain Steichen
- Benoit Valentin
- Gerardus Nicolaas Meijssen.

As no further matters were raised, the meeting adjourned at 16.15.

Luxembourg, April 7th, 2003.

A. Steichen / L. Rossi / J. Steffen
Chairman / Secretary / Scrutineer

*Attendance register of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders
held in Luxembourg on the 7th of April 2003*

N ^o	Name	Number of Shares	Present or represented by	Signature
1.	GS CAPITAL PARTNERS 2000, L.P..	600 shares	represented by Alain Steichen	signature
	Total	600 shares		

Signatures
The Chairman / The secretary / The scrutineer

Pour copie conforme
L. Lazard

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02441. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015349.3/275/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

ONDAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.416.

Le siège social de la société est sis au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016052.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

SANOGREEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, Z.I. Im Bruch.

R. C. Luxembourg B 61.455.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 septembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 73 du 4 février 1998.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SANOGREEN, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(014934.3/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2003.

SANOGREEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, Z.I. Im Bruch.

R. C. Luxembourg B 61.455.

Constituée par-devant Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 septembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 73 du 4 février 1998.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SANOGREEN, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(014933.3/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2003.

REDCLIFFE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 62.089.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 12 avril 2001

L'assemblée était ouverte à 9:00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Monsieur Simon W. Baker, demeurant à Steinsel. Le président a désigné comme secrétaire Mlle Corinne Néré demeurant à Luxembourg. L'assemblée a élu Mlle Dawn E. Shand demeurant à Luxembourg comme scrutateur.

Le président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 13.250 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits pour la période se clôturant au 31 octobre 2000.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Election du commissaire aux comptes.

Décisions:

1. Le bilan et le compte de pertes et profits pour l'année sociale se terminant le 31 octobre 2000 n'étant pas encore disponibles leur présentation est remise à une assemblée ultérieure.
2. Le résultat pour l'année sociale se terminant le 31 octobre 2000 n'étant pas encore disponible la décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes a été remise à une assemblée ultérieure.
3. Le Commissaire aux Comptes actuel, CARDINAL TRUSTEES LIMITED (British Virgin Islands), a été réélu jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire dans laquelle seront présentés le bilan et le compte de pertes et profits.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 9:30.

Simon W. Baker / Corinne Néré / Dawn E. Shand

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015925.3/1349/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

PROMETEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 44.922.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(016117.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

**GOLDMAN SACHS 2 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2611 Luxembourg, 3, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 89.363.

Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders on April 7, 2003 held in Luxembourg at 15.15

In order to hold an Extraordinary General Meeting of the Company, its shareholders assembled on April 7, 2003, at 15.15.

M^e Alain Steichen, presiding over the Extraordinary General Meeting, opened the meeting at 15.00 and stated that all shares were present or represented and that the Extraordinary General Meeting with the following agenda could be held in accordance with the Articles of Association of the Company. The chairman nominated M^e Laura Rossi as secretary. The meeting elected M^e Jean Steffen as scrutineer.

Agenda:

- 1) Resignation of Joanna Dziubak as manager, with effect from the 7th of April, 2003;
- 2) Nomination of John Bowman as additional Manager, with effect from the 7th of April, 2003.

Resolutions

The items of the agenda were dealt with as follows:

After consideration of the agenda, the shareholders decided unanimously:

- 1) To accept the resignation of Joanna Dziubak
- 2) To appoint John Bowman, company director, residing C/o Goldman Sachs, 85, Broad Street, New York 10004, The United States, as additional Managers, with effect from the 7th of April, 2003, for an unlimited period.

After the above appointment, the list of appointed Managers is as follows:

- Alex Schmitt,
- Robin Doumar,
- Paul Obey,
- Gerardus Nicolaas Meijssen
- John Bowman.

The Company is committed by the sole signature of the Managing Director for decisions having a value of an amount of up to EUR 1.000,-. For decisions having a value of an amount over EUR 1.000,-, the Company is committed by the joint signature of at least two Managers.

As no further matters were raised, the meeting adjourned at 15.30.

Luxembourg, April 7th, 2003.

A. Steichen / L. Rossi / J. Steffen

Chairman / Secretary / Scrutineer

*Attendance register of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders
held in Luxembourg on the 7th of April 2003*

N°	Name	Number of Shares	Present or represented by	Signature
1.	GS MEZZANINE PARTNERS II, L.P.	600 shares	represented by Alain Steichen	signature
	Total	600 shares		

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The secretary / The scrutineer

Pour copie conforme

L. Lazard

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02432. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): H. Hartmann.

(015351.3/275/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

**GOLDMAN SACHS 1 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2611 Luxembourg, 3, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 88.045.

Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders on April 7, 2003 held in Luxembourg at 15.00

In order to hold an Extraordinary General Meeting of the Company, its shareholders assembled on April 7, 2003, at 15.00.

M^e Alain Steichen, presiding over the Extraordinary General Meeting, opened the meeting at 15.00 and stated that all shares were present or represented and that the Extraordinary General Meeting with the following agenda could be held in accordance with the Articles of Association of the Company. The chairman nominated M^e Laura Rossi as secretary. The meeting elected M^e Jean Steffen as scrutineer.

Agenda:

- 1) Resignation of Paul Anthony Obey and Joanna Dziubak as manager, with effect from the 7th of April, 2003
- 2) Nomination of Ulrika Werdelin and John Bowman as additional Managers, with effect from the 7th of April, 2003.

Resolutions

The items of the agenda were dealt with as follows:

After consideration of the agenda, the shareholders decided unanimously:

- 1) To accept the resignation of Paul Anthony Obey and Joanna Dziubak
- 2) To appoint Ulrika Werdelin, company director, residing 13 Chepstow Villas, London W11 3DZ, The United Kingdom and John Bowman, company director, residing C/o Goldman Sachs, 85, Broad Street, New York 10004, The United States, as additional Managers, with effect from the 7th of April, 2003, for an unlimited period.

After the above appointment, the list of appointed Managers is as follows:

- Alain Steichen,
- Robin Doumar,
- Ulrika Werdelin,
- Gerardus Nicolaas Meijssen,
- John Bowman.

The Company is committed by the sole signature of the Managing Director for decisions having a value of an amount of up to EUR 1,000.-. For decisions having a value of an amount over EUR 1,000.-, the Company is committed by the joint signature of at least two Managers.

As no further matters were raised, the meeting adjourned at 15.15.

Luxembourg, April 7th, 2003.

A. Steichen / L. Rossi / J. Steffen
Chairman / Secretary / Scrutineer

*Attendance register of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders
held in Luxembourg on the 7th of April 2003*

N°	Name	Number of Shares	Present or represented by	Signature
1.	GS MEZZANINE PARTNERS II OFFSHORE, L.P..	600 shares	represented by Alain Steichen	signature
	Total	600 shares		

Signature / Signature / Signature
The Chairman / The secretary / The scrutineer

Pour copie conforme
L. Lazard

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02435. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015353.3/275/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

IMMOBILIERE MACEDO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7790 Bissen, 1, rue Jean Tautges.
R. C. Luxembourg B 83.340.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01706, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Signature.

(016075.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

AMER-SIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 8.871.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03670 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, S.à r.l.

Signature

(015909.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

AMER-SIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 8.871.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue en date du 4 novembre 2002 que le mandat des administrateurs suivants a été renouvelé:

- Madame Alexandra Moore Barber, née le 22 février 1963 à Westerly (RI), Etats Unis, demeurant au 617 North Main Street, Stonington, Connecticut 06378, Etats Unis;

- Monsieur Peter F. Moore, né le 24 juillet 1957 à Westerly (RI), Etats Unis, demeurant au 17 Wamphassuc Road, Stonington, Connecticut 06378, Etats Unis;

- Monsieur Gérard Chaix, né le 6 juin 1946 à St Maur des Fossés (94), France, demeurant au 10, rue de Tuntange, L-7435 Hollenfels, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur David Burke, né le 18 novembre 1951 à Dublin, Irlande, demeurant au 10, Lansdowne Terrace, Ennis Road, Limerick, Irlande.

Il résulte de ladite assemblée que le mandat du réviseur d'entreprises de ERNST & YOUNG Société Anonyme, Luxembourg, a également été renouvelé.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015911.3/556/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

VANDELAY INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 109, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 77.498.

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 mars 2003 que:

- Madame Antoinette Reuter, company manager, demeurant au 27, rue Scheid, L-6996 Rameldange

- Monsieur Roy Clark, company manager, demeurant au 27, rue Scheid, L-6996 Rameldange

ont été nommés gérants pour une période indéterminée.

Il ressort de ce même procès-verbal que les mandats des gérants

- Monsieur Adam Wais, chief executive officer, demeurant 2438 W. 18th Street, Wilmington DE, 19806, USA

- Monsieur Marshall Ivan Wais Jr., demeurant 4943 S. Woodlawn Ave, Chicago, IL, USA

ont été confirmés pour une durée indéterminée.

Conformément à l'article 12 des statuts, la société sera valablement engagée par la signature individuelle d'un gérant.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00378. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016048.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

LUX-TRANSPORT, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Kapital: 750.000,- LUF.

Gesellschaftssitz: Koerich, 4, rue de l'Industrie.

H. R. Luxemburg B 19.008.

—
AUSZUG

Aus einem Übertragungsvertrag vom 5. Juni 2002 geht hervor, dass Herr Georg Weinreuter, wohnhaft in 7, Uhlandstrasse D-7501 Leingarten, 50 % der Anteile der Gesellschaft luxemburgischen Rechts LUX-TRANSPORT, S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in Koerich hält und dass er diese Anteile an die Gesellschaft deutschen Rechts LOGISTA, GmbH i. Gr., mit Gesellschaftssitz in Kasinostrasse 2, 64293 Darmstadt überträgt.

Luxemburg, den 6. Februar 2003.

Für gleichlautenden Auszug

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02915. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

AUSZUG

Aus einem Übertragungsvertrag vom 5. Juni 2002 geht hervor, dass Herr Gerd Weinreuter, wohnhaft in 40, Eichendorffstrasse D-7501 Leingarten, 50 % der Anteile der Gesellschaft luxemburgischen Rechts LUX-TRANSPORT, S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in Koerich hält und dass er diese Anteile an die Gesellschaft deutschen Rechts e-log european logistic, GmbH, mit Gesellschaftssitz in Eichendorffstrasse 40, 74211 Leingarten überträgt.

Luxemburg, den 6. Februar 2003.

Für gleichlautenden Auszug

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015901.3/556/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

NEA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 70.206.

—
Le bilan au 31 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00710 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 17 avril 2003.

Signature.

(015927.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

NEA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 70.206.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg, en date du 11 avril 2002 que:

- Le bilan et le compte de pertes et profits pour l'exercice au 31 octobre 2001 sont approuvés.
- La perte de l'exercice est reportée aux comptes de l'année 2002.
- Acceptation de la démission de CARDINAL TRUSTEES LTD aux fonctions de Commissaire aux Comptes et nomination de TEMPLE AUDIT S.C. aux fonctions de nouveau Commissaire aux Comptes.
- Décharge est donnée aux administrateurs et à CARDINAL TRUSTEES LIMITED (British Virgin Islands), le Commissaire aux Comptes en fonction pendant la période.

Pour extrait conforme

S.W. Baker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00707. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015926.3/1349/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

CHIMICA SOSPIROLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 92.745.

—
STATUTES

L'an deux mille trois, le dix-sept mars.

Par-devant Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CHIMICA SOSPIROLO, S.r.l., ci-avant avec siège social à I-32027 Sospirolo, Località di Sass Muss (Italie), inscrite au Registre des Sociétés de Belluno et numéro fiscal 002 893 60257 R.E.A. 61068, constituée par acte du notaire Roberto Nunziato en date du 6 juin 1984.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte du notaire Alberto Roncoroni de Milan en date du 23 décembre 2002.

L'assemblée générale est ouverte à dix heures sous la présidence de Madame Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Madame le Président désigne comme secrétaire Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte Neuve.

L'assemblée élit comme scrutateurs Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, et Madame Elena Santavicca, employée privée, les deux avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Madame le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de € 300.000,- (trois cent mille euros), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les associés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence portant les signatures des associés, tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations des associés représentés, qui ont été paraphées ne varietur par les comparants, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. a) Entérinement des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Milan (Italie), le 23 décembre 2002, et qui a décidé, entre autres, de transférer le siège social de la Société de l'Italie à Luxembourg, d'adopter la nationalité luxembourgeoise, et de conférer à M^e Mathis Hengel, M^e Martine Gillardin, tous les deux avocats à Luxembourg, ou Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice-adjointe de Société, tous les pouvoirs pour pourvoir et procéder à toutes les inscriptions et publications au Grand-Duché de Luxembourg en vue du transfert du siège et de l'établissement de la Société au Grand-Duché de Luxembourg;

b) Approbation du texte français de ces décisions qui fera foi au Grand-Duché de Luxembourg;

2. Constatation que la Société est devenue une société luxembourgeoise, qu'elle a transféré son siège à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont et qu'elle a transféré à Luxembourg tous les actifs et tous les passifs, tout compris et rien excepté;

3. Arrêté et approbation du bilan d'ouverture de la Société à Luxembourg;

4. Décision de fixer la valeur nominale des parts sociales de la Société à € 100,- (cent euros) par fraction de € 100,- (cent euros) de part sociale possédée;

5. Refonte des statuts et adoption de nouveaux statuts conformes à la législation luxembourgeoise;

6. Nomination des gérants;

7. Divers.

L'assemblée, après avoir délibéré des points à l'ordre du jour, a pris à l'unanimité, et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'entériner les décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Milan par-devant le notaire Alberto Roncoroni, de résidence à Milan en date du 23 décembre 2002 laquelle assemblée a pris entre autres les résolutions suivantes:

«all'unanimità delibera

1) di trasferire la sede sociale da Sospirolo località Sass Muss in Lussemburgo (Gran Ducato del Lussemburgo), 23, rue Beaumont e di conseguenza di perdere la nazionalità italiana per assumere la nazionalità lussemburghese, senza che questo comporti né scioglimento, né messa in liquidazione della società e mantenendo la stessa forma giuridica una volta divenuta lussemburghese.

2) di modificare conseguentemente gli articoli 3, 8 quarto periodo e 13 quarto comma dello Statuto sociale che assumono il seguente nuovo letterale tenore:

«**Art. 3.** La società ha sede in Lussemburgo, rue Beaumont 23, e l'assemblea potrà istituire altrove sedi secondarie, agenzie, filiali, rappresentanze, sia in Lussemburgo che all'estero, e sopprimerle.

La società, già con sede in Sospirolo località Sass Muss, come da verbale di assemblea straordinaria in data 23 dicembre 2002 a rogito Notaio Alberto Roncoroni, ha deliberato di trasferire la sede sociale in Lussemburgo, rue Beaumont 23.»

« ... L'assemblea ordinaria o straordinaria dovrà essere convocata nel rispetto delle forme di legge, anche fuori dalla sede sociale, purché in un Paese dell'Unione Europea, con lettera raccomandata spedita ai soci al domicilio risultante dal libro dei soci, almeno otto giorni prima di quello fissato per l'adunanza.»

Invariato il resto.

« Il Consiglio di Amministrazione si riunirà presso la sede sociale o altrove purché in un Paese dell'Unione Europea; la riunione sarà valida in presenza della maggioranza dei componenti. Alla convocazione del Consiglio di Amministrazione provvede il Presidente a mezzo lettera raccomandata da inviare a ciascun amministratore almeno otto giorni prima della data fissata per la riunione.»

Invariato il resto.

3) di dare atto che in conseguenza del deliberato trasferimento di sede, tutto l'attivo e il passivo della Società, nulla escluso od eccettuato, si trasferisce a Lussemburgo nonché, ad ogni effetto legale ed amministrativo, che la Società non mantiene in Italia né sedi secondarie, né uffici o rappresentanze di alcun genere.

L'Unico Amministratore e i Sindaci a seguito dell'iscrizione del trasferimento presso il Registro delle Imprese di Belluno, cesseranno dalla carica, e l'Assemblea dà loro completo scarico per l'opera da essi svolta a favore della società.

A questo punto, sempre all'unanimità, l'Assemblea delibera di conferire ai signori Gabriele Schneider, domiciliata in 23, rue Beaumont, Lussemburgo, Martine Gillardin, domiciliata in 12, avenue de la Porte-Neuve Lussemburgo e Mathis Hengel, domiciliato in 12, avenue de la Porte-Neuve, Lussemburgo, disgiuntamente tra loro, tutti i poteri necessari per compiere tutte le formalità procedurali, legali e fiscali e tutto quanto necessario o opportuno presso le autorità del Lussemburgo per radicare la società nella sua nuova sede a Lussemburgo.»

Suit la traduction française de ces décisions:

«décide à l'unanimité

a) de transférer le siège social de la Société de Sospirolo localité Sass Muss, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 23, rue Beaumont, et par conséquent de perdre la nationalité italienne pour adopter la nationalité luxembourgeoise, tout cela sans dissolution ni mise en liquidation de la Société qui garde la même forme juridique une fois devenue luxembourgeoise.

b) de modifier par conséquent les articles 3, 8, paragraphe 4 et 13 alinéa 4 des statuts de la Société dont la nouvelle teneur littérale sera la suivante:

«3) La Société a son siège social à Luxembourg, 23, rue Beaumont, et l'assemblée pourra créer d'autres sièges secondaires, agences, succursales, ou représentations, aussi bien à Luxembourg qu'à l'étranger, et les supprimer. La Société ayant eu son siège social à Sospirolo Localité Sass Muss, a, suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 23 décembre 2002 reçu par le notaire Roncoroni décidé de transférer le siège social à Luxembourg, 23, rue Beaumont.»

«L'assemblée ordinaire ou extraordinaire peut être convoquée hors du siège social pourvu que ce soit dans un pays de l'Union européenne, par lettre recommandée expédiée aux domiciles des associés inscrits dans le livre des actionnaires, au moins huit jours avant la date de l'assemblée.»

Le reste reste inchangé.

« Le Conseil d'Administration se réunit auprès du siège social ou ailleurs, pourvu que ce soit dans un pays de l'Union Européenne: la réunion sera valable en présence de la majorité de ses membres. Le Conseil d'administration est convoqué par son Président moyennant lettre recommandée envoyée à chacun des administrateurs au moins huit jours avant la date fixée pour la réunion.»

Le reste reste inchangé.

3) de prendre acte qu'à la suite de la décision de transférer le siège, tout l'actif et le passif de la Société, tout compris et rien excepté, sont transférés à Luxembourg. A des fins légales et administratives, il est pris acte que la Société ne maintient pas de sièges secondaires, bureaux ou représentations en Italie.

L'Administrateur Unique et les Commissaires aux Comptes déclarent qu'ils cesseront leurs fonctions à partir du jour de l'inscription de la présente décision auprès du Registre des Sociétés de Belluno, et l'Assemblée leur donne décharge complète pour l'exercice de leurs mandats en faveur de la Société.

A ce point, toujours à l'unanimité, l'assemblée décide de conférer séparément à Mademoiselle Gabriele Schneider, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 23, rue Beaumont, Mademoiselle Martine Gillardin, Monsieur Mathis Hengel, tous deux avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve tous les pouvoirs nécessaires pour accomplir toutes les procédures administratives, juridiques ou fiscales, nécessaires ou utiles relativement aux actes à accomplir auprès des autorités du Luxembourg pour parfaire le transfert du siège de la Société à son nouveau siège social.»

Une copie certifiée conforme dudit procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire est annexée aux présentes.

L'assemblée générale décide d'approuver le texte français de ces décisions qui fera foi au Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée constate et confirme que la société CHIMICA SOSPIROLO S.r.l. est ainsi devenue une société à responsabilité limitée sous le droit luxembourgeois et qu'elle a transféré son siège à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Il est encore constaté que la Société s'est transférée à Luxembourg avec tous ses actifs et ses passifs, tout compris et rien excepté, et ce avec effet au 24 décembre 2002.

Troisième résolution

L'assemblée générale examine le bilan arrêté au 18 décembre 2002 comme bilan de clôture des activités de la Société en Italie. Considérant que ces mêmes comptes peuvent être repris par la Société après son transfert de siège pour être le bilan d'ouverture de ses activités luxembourgeoises à l'exception de la réduction du capital social décidée par la présente assemblée du 23 décembre 2002, l'assemblée décide d'arrêter au 24 décembre 2002 et d'approuver le bilan d'ouverture tel qu'annexé aux présentes.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de diviser le capital social de la Société qui est de € 300.000,- (trois cent mille euros) en 3.000 (trois mille) parts sociales d'une valeur nominale de € 100,- (cent euros) chacune et ce au taux d'échange d'une part sociale d'une valeur nominale de € 100,- (cent euros) par fraction de € 100,- (cent euros) de part sociale possédée.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société et d'adopter les statuts suivants conformes aux lois luxembourgeoises:

Titre 1^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que celle-ci a été modifiée et complétée dans la suite, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a la dénomination de CHIMICA SOSPIROLO, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 3. La Société a pour objet la fabrication à son compte et pour le compte de tiers de produits chimiques intermédiaires et principaux actifs pour l'industrie chimique, pharmaceutique, alimentaire, de la confiserie, diététique, cosmétique, pour la zootechnique, l'agriculture et produits similaires; leur commerce, la fabrication de produits et spécialités pharmaceutiques, la gestion industrielle et commerciale d'entreprises du secteur chimique pharmaceutique, l'activité de recherche scientifique dans les susdits secteurs, l'activité d'incinération et d'évacuation de déchets liquides et solides, civils et industriels, à son compte et pour le compte de tiers.

La Société a encore pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière et encore l'acquisition de brevets et de marques de fabrique et la concession de licences, l'acquisition de biens meubles et immeubles, leur gestion et leur mise en valeur.

Elle peut en outre accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, ainsi qu'à des tiers tous concours ou toutes assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale.

Elle peut en outre effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières et prêter tous services tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et encore accomplir toutes autres opérations à favoriser l'accomplissement de son objet social.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des associés prise suivant les conditions requises pour la modification des statuts.

Par décision des associés la Société pourra établir au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger des filiales, succursales, branches d'établissement ou agences.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social souscrit est fixé à trois cent mille euros (€ 300.000,-), représenté par trois mille (3.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés. Les cessions pour cause de mort se font conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Titre III.- Administration

Art. 9. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Art. 10. Les décisions des associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions des associés ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne sont que simples mandataires et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Année sociale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes annuels sont arrêtés et le gérant dresse les comptes sociaux.

Art. 14. L'excédent favorable du compte de profits et pertes après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5 %) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Titre V.- Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par le gérant ou par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre VI.- Dispositions générales

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social se termine le 31 décembre 2003.

Sixième résolution

L'assemblée fixe le nombre des gérants à 2 (deux).

Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Martino Finotto, administrateur de sociétés, né le 11 novembre 1933 à Camporosso (IM/Italie), avec adresse professionnelle à Cuba, Quinta Avenida n. 2007 - Esquina 22 Miramar - Ciudad de La Habana;

- Monsieur Gianluigi Ferrario, expert-comptable, né le 21 août 1937 à Milan, avec adresse professionnelle à CH- 6900 Lugano, 12, Via Pioda.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'un ou l'autre des deux gérants.

Droit d'apport

Le présent acte organisant le transfert du siège social d'une société dont le siège social est situé dans l'Union Européenne, la société se réfère à l'article 3, 2) de la loi concernant «l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement, art. 1 à 23», qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Evaluation

A toutes fins utiles l'actif net de la Société est évalué à trois cent mille (300.000,-) euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée a été close à dix heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire aux comparantes, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Martin, C. Geiben, M. Schaeffer, E. Santavicca, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, vol. 138S, fol. 54, case 3. – Reçu 3.000 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(015936.3/230/228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

MARITZA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 73.433.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social

à Luxembourg, le 12 mars 2003

Monsieur Alexis De Bernardi, Monsieur Federico Innocenti et Monsieur Jean-Marc Heitz sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Vincenzo Arno' est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MARITZA S.A.

A. De Bernardi / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015999.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

FINANCE.COM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 76.048.

L'an deux mille trois, le quatre mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FINANCE.COM HOLDING S.A., une société anonyme holding, établie et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 76.048 (ci-après: la «Société»).

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 17 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 698 du 27 septembre 2000.

Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu, suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 juin 2001, publié au Mémorial C numéro 27 du 5 janvier 2002.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Stéphane Das, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Ruth Donkersloot, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de cent mille euros (100.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent mille euros (100.000,- EUR) à un montant de deux cent mille euros (200.000,- EUR) par la création et l'émission de dix mille (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) jouissant des mêmes droits et avantages que les actions déjà existantes.

2.- Souscription et libération intégrale en numéraire des actions nouvelles par BRYCE INVEST S.A., une société anonyme holding, établie et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

3.- Modification afférente de l'article cinq des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000,- EUR) divisé en vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, intégralement libérées.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de cent mille euros (100.000,- EUR) afin de porter le capital social souscrit de son montant actuel de cent mille euros (100.000,- EUR) à un montant de deux cent mille euros (200.000,- EUR) par la création et l'émission de dix mille (10.000) actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, chaque action avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant droit à des dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunissant toutes les actions présentement émises, reconnaît en rapport avec la présente augmentation de capital que les actionnaires existants ont partiellement ou totalement renoncé à leur droit de souscription préférentiel et décide d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles, la société BRYCE INVEST S.A., une société anonyme holding, établie et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenue aux présentes:

La société BRYCE INVEST S.A., prédésignée, ici représentée par:

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg, le février 2003;

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les membres du bureau et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

laquelle société, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire toutes les dix mille (10.000) actions nouvellement émises et a déclaré les libérer intégralement en numéraire de sorte que la somme de cent mille euros (100.000,-

EUR) se trouve dès à présent à la libre et entière disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article cinq (5) des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et décide que ce même article cinq (5) des statuts de la Société sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000,- EUR) divisé en vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, intégralement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille neuf cent euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P. Vansant, S. Das, R. Donkersloot, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 mars 2003, vol. 875, fol. 43, case 11. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 avril 2003.

J.-J. Wagner.

(015873.4/239/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

FINANCE.COM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 76.048.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 avril 2003.

J.-J. Wagner.

(015874.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

LANTAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 74.185.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 7 mars 2003

1. La démission de Monsieur Thierry Fleming, Monsieur John Seil et Monsieur Luc Hansen de leur poste d'administrateurs est acceptée et décharge pleine leur est donnée;

2. La démission du commissaire aux comptes, la société AUDIEX S.A., est acceptée et décharge pleine lui est donnée;

3. Sont nommés administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg;

- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg;

- Monsieur Franco Fagnano, maître en droit, résidant à Tortona, Via Lorenzo Perosi 40, I-15057 Italie.

Le mandat des nouveaux administrateurs viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

4. Est nommé commissaire aux comptes en remplacement de la société AUDIEX S.A. démissionnaire.

- Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Le mandat du nouveau commissaire viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

5. Le siège social de la société est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

Pour extrait sincère et conforme

LANTAU S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016004.3/545/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

FONDATION ROGER ADAMS

Siège social: L-1446 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

L'an deux mille trois, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Robert Wagener, docteur en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur de la FONDATION ROGER ADAMS, avec siège social à Rameldange, ainsi qu'au nom et pour compte des autres administrateurs actuellement en fonction, en vertu de huit procurations sous seing privé des 22 décembre 2002, 8 et 13 janvier 2003 et 17 mars 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a déclaré et requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la FONDATION ROGER ADAMS a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 mars 1997 et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Jean Seckler en date du 10 juillet 1998, publiés au Mémorial C, numéro 832 du 14 novembre 1998.

Que les administrateurs, par leur représentant susnommé, décident à l'unanimité:

I) de transférer le siège social de Rameldange à L-1446 Luxembourg, 4, rue Jean Engling et de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège est établi à Luxembourg.»

II) de modifier l'article 8 des statuts, compte tenu de la nouvelle composition du conseil d'administration, comme suit:

«**Art. 8.** Le conseil d'administration se compose comme suit:

a) Monsieur Bernard Adams, économiste, demeurant rue St. Viateur 205, App. 3, CPH2T2L6 Montreal West, Quebec (Canada), de nationalité belge,

b) Madame Isabelle Adams, épouse Hoet, architecte, demeurant 3, Lancaster Road, Basement flat, UK-WII IGL London, de nationalité belge,

c) Madame Brigitte Adams, médecin, demeurant 35, Neal Street, Flat 6, UK-WC2H9PR London, de nationalité belge,

d) Madame Mia Bormans, veuve Roger Adams, économiste, demeurant 263, avenue de Fré, B-1180 Bruxelles, de nationalité belge,

e) Monsieur Gérard Strock, retraité, demeurant 4, rue Jean Engling, L-1446 Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Wagener, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, vol. 138S, fol. 48, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

P. Frieders.

(015918.4/212/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

FONDATION ROGER ADAMS

Siège social: L-1446 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

P. Frieders.

(015920.3/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

AGENCE IMMOBILIERE NEU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3326 Crauthem, 27, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 78.708.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01702, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Signature.

(016079.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

**M.B. GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. INTERMISSION S.A.H.).**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.
R. C. Luxembourg B 69.301.

L'an deux mille trois, Le dix mars.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERMISSION S.A.H. avec siège social à L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé;

inscrite au registre des firmes sous la section B numéro 69.301;

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, le 29 mars 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 22717;

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sam Schintgen, employé privé, demeurant à Berchem.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Ricky Tonizzo, employé privé, demeurant à Crauthem.

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Kristian Groke, conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1) Changement de la dénomination de la société en M.B. GROUP HOLDING S.A.
- 2) Modification afférente de l'article 1^{er} des Statuts.
- 3) Nomination Statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en M.B. GROUP HOLDING S.A.

Deuxième résolution

Suite à la prédite résolution, l'article premier des Statuts est à lire comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de M.B. GROUP HOLDING S.A.»

Troisième et dernière résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Pavel Oustilovski, administrateur de sociétés, demeurant à F-92130 Montgeron, 4, rue Gaston Mangin, né le 31 mai 1968 à Leningrad (Russia);

- La société anonyme AURIGA S.A., avec siège social à Panama 5, Republic of Panama, 34-20 Calle 34, Card n°: 368606, Doc 33959, The General Public Registry Directorate;

- Monsieur Mels Bekbosynov, administrateur de sociétés, né à Kasakstan (Russie), le 3 mai 1955, demeurant à F-92200 Neuilly-sur-Seine, 9, Boulevard Richard Wallace.

Est nommé administrateur-délégué:

Monsieur Pavel Oustilovski, administrateur de sociétés, demeurant F-92130 Montgeron, 4, rue Gaston Mangin.

L'administrateur-délégué peut représenter la société pour toutes transaction par sa signature individuelle.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ six cent vingt euros (EUR 620).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Tonizzo, S. Schintgen, K. Groke, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 mars 2003, vol. 875, fol. 55, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 31 mars 2003.

C. Doerner.

(015689.3/209/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

M.B. GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.

R. C. Luxembourg B 69.301.

Constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, le 29 mars 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 22717; et modifiée suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, en date du 10 mars 2003, sous le numéro 17115 de son répertoire, non encore publié au Mémorial C;

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

Bettembourg, le 2 avril 2003.

Pour copie conforme

C. Doerner

Le notaire

(015693.3/209/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

SCAND TRUST HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 48.129.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg, en date du 18 août 2002 que:

- Le bilan et le compte de pertes et profits pour l'exercice au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001 sont approuvés.

- Le profit de l'exercice au 31 décembre 2000 est reporté aux comptes de l'année 2001 et le profit de l'exercice au 31 décembre 2001 est reporté aux comptes de l'année 2002.

Approbation du montant de LUF 11.804.692 en tant que dividende déjà payé pour l'exercice au 31 décembre 2000 et provision de LUF 3.414.447 à payer pour l'exercice au 31 décembre 2001.

Approbation du montant de LUF 30.688.855 en tant que dividende déjà payé pour l'exercice au 31 décembre 2001 et provision de LUF 10.060.003 à payer pour l'exercice au 31 décembre 2002.

- Acceptation de la démission de CARDINAL TRUSTEES LTD aux fonctions de Commissaire aux Comptes et nomination de TEMPLE AUDIT S.C. aux fonctions de nouveau Commissaire aux Comptes.

- Décharge est donnée aux administrateurs et à CARDINAL TRUSTEES LIMITED (British Virgin Islands), le Commissaire aux Comptes en fonction pendant la période.

Pour extrait conforme

S.W. Baker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2003, réf. LSO-AC00441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015923.3/1349/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

ENVOY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 35.338.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15 novembre 2002

Il est rappelé

- que la société devait modifier son capital social en euro en conformité avec la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en euro et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi,

- que le capital social avant cette conversion était de 250.000.000 LUF, représenté par 50.000 actions de LUF 5.000 chacune.

- que le Conseil d'Administration a décidé de convertir le capital social en 6.197.338,12 EUR, de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de 2.661,88 EUR et par conséquent de fixer le montant du capital social à 6.200.000 EUR, sans création ni émission d'actions nouvelles.

- que le Conseil a par erreur restauré la valeur nominale à 310 EUR au lieu de 124 EUR et a demandé la coordination des statuts à M^e Baden pour les mettre en conformité avec les résolutions prises par lui le 9 juillet 2001.

En conséquence de ce qui précède, le Conseil d'Administration a décidé de rectifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à six millions deux cent mille Euros (6.200.000 EUR), représenté par cinquante mille (50.000) actions rachetables d'une valeur nominale de cent vingt-quatre Euros (124 EUR) chacune, chaque action rachetable étant émise avec une prime d'émission de cent vingt-trois Euros et quatre-vingt-quatorze cents (123,94 EUR) par action rachetable.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître Frank Baden de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme
J. Quintus / K. Lozie
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 53, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(016056.3/200/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

ENVOY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.338.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(016059.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

FINFISH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 55.225.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 13 mars 2003, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 mars 2003, vol. 875, fol. 55, case 1, que la société anonyme FINFISH S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 55225, constituée suivant acte notarié en date du 10 juin 1996, publié au Mémorial C numéro 451 du 12 septembre 1996, au capital social de cent vingt mille dollars des Etats-Unis (120.000,- USD) divisé en cent vingt (120) actions d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (1.000,- USD) par action, intégralement libérées en numéraire, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme FINFISH S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1^{er} avril 2003.

J.-J. Wagner.

(015949.3/239/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

UN.BA.KA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 43.039.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(016120.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

UN.BA.KA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 43.039.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(016122.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

ASSOCIATION LUXEMBOURG OSTEOPOROSE, Association sans but lucratif.

Siège social: L-5322 Contern, 10, op der Haangels.

*Membres Adhérents de l'Association Luxembourg Ostéoporose au 31 décembre 2002**Association sans but lucratif*

Armeni	Anni	31, rue du Cimetière	L-3715 Rumelange
Astor	Margret	40, rue de l'Avenir	L-1147 Luxembourg
Backes	Valda	116, rte de Pétange	L-4645 Niedercorn
Baden-Resch	Marie-Thérèse	39, rue Mathias Goergen	L-8028 Strassen
Bartholmy-Kasel	Alice	30, rue Dr. Herr	L-9048 Ettelbruck
Bartholome	Marie-Louise	25, rue F. Erpelding	L-4553 Niedercorn
Bastendorff	Pierre	16, rue Pierre Stein	L-5869 Alzingen
Bastian	Mireille	41, rue Louis XIV	L-1948 Luxembourg
Bastian	André	28, rue Henri Pensis	L-2322 Luxembourg
Bastian	Anny	67, rue des Pommiers	L-2343 Luxembourg
Bastos	Marie-Jeanne	40, Halsbach	L-7662 Medernach
Baum	Renée	11A, rte de Bastogne	L-9512 Wiltz
Baus	Gaby	177, rte d'Esch	L-1471 Luxembourg
Benassuti	Catherine	32, rue A. Kayser	L-3501 Dudelange
Berchem-Meyer	Cécile	174, route de Trèves	L-6940 Niederanven
Bernard-Krier	Danielle	24, rue de la Syre	L-5377 Uebersyren
Bernhardt	Anneliese	43, rue Louis XIV	L-1948 Luxembourg
Besch-Lorge	Germaine	16, rue Marie-Adelhaide	L-4837 Rodange
Besseling-Schlesser	Ignace	72, Grand-rue	L-9410 Vianden
Betzen	Madeleine	13, Op der Sterz	L-5823 Fentange
Bibauw-Depasse		2, rue de l'Orée du Bois	L-7215 Béréldange
Bill	Maggy	37, rue Léon Kauffmann	L-1853 Luxembourg
Binsfeld-Olinger		15, rue de Noertzange	L-3860 Schifflange
Bischelbach	Eleonore	9, rue Théo Speyer	L-2545 Howald
Bisdorff	Elisabeth	26, av. Marie-Thérèse	L-2132 Luxembourg
Bisdorff-Loesch	Rudy	17, rue Jean Origer	L-3540 Dudelange
Biver	Baby	11, rte de Longwy	L-8080 Luxembourg
Biver-Worre	Elisabeth	8, bd. Pershing	L-2323 Luxembourg
Bock	Nicole	32, Ceinture Um Schlass	L-5880 Hesperange
Boden	Tilly	83A, rue Krunn	L-6453 Echternach
Bofferding	Monette	154, rte de Luxembourg	L-4940 Bascharage
Borschette-Zacharias	Margot	83, Val Ste. Croix	L-1371 Luxembourg
Bour	Lucien	4, rue de Stadtbredimus	L-5408 Bous
Braun	Jean	52, rue de Belvaux	L-4025 Esch-sur-Alzette
Braun-Ney	Renée	13, place de l'Eglise	L-7533 Mersch
Brausch	Sonja	16, rue Notre-Dame	L-2240 Luxembourg
Brentener-Classen	Gaby	41, rue Michel Rodange	L-7624 Larochette
Breyer-Schaus	Liliane	63, rue Wiltheim	L-6962 Senningen
Bruch	Josée	5, rue J-P. Sauvage	L-2514 Luxembourg
Buchler	Viviane	16, rue des Etangs	L-7303 Steinsel
Bureau JMO A3/17		rue Alcide De Gasperi	L-2920 Luxembourg
Burg-Hoffmann	Léonie	2, rue Georges Hamen	L-5219 Sandweiler
Camy-Meyers	Anneliese	10, rue Nic Gonner	L-1639 Luxembourg
Ceolin-Contardi	Irène	74, an der Jenken	L-4745 Pétange
Christiansen-Muller	Marthy	11, rue Belle-Vue	L-6943 Niederanven
Clemens-Reckel	Aloyse	16, rue J.G. de Cicignon	L-1335 Luxembourg
Clemes	Marie-Josée	79, Grand-rue	L-3313 Bergem
Colling	Marie-Jeanne	208, route de Burange	L-3429 Dudelange
Colling-Bohler	Monique	4, Scheierhaffstross	L-4492 Soleuvre
Cortina-Schmit	Josette	45, route de Medernach	L-7619 Larochette
Cosse		46, rue des Fraises	L-7321 Steinsel
Da Silva-Amorim	Isabel	5, rue du Marché	L-4621 Differdange
De Waha-Dillenburg	Cécile	4, rue Jean Engling	L-1466 Luxembourg
Decker	Albert	38, rue J-B. Esch	L-1473 Luxembourg
Deitz	Christine	60, Kohlenberg	L-1870 Luxembourg

Delfel	Elvire	113, rue E. Beres	L-1232 Howald
Dell	Margot	12, rue Pierre Dupong	L-4405 Soleuvre
Delvaux	Annette	20, rue de l'Hopital	L-4137 Esch-sur-Alzette
Dennewald-Hansen	Carine	125, rue des Muguets	L-2167 Luxembourg
Dias Pereira	Maria	36, rue de la Montagne	L-4630 Differdange
Diederich-Huberty	Lily	13, rue Ermesinde	L-1469 Luxembourg
Dousseau	Mariette	209, av. Gaston Diederich	L-1420 Luxembourg
Drescher	Aline	5, rue Joseph Tockert	L-2620 Luxembourg
Duhr	Marianne	30, rue de Lidice	L-4466 Soleuvre
Duschinger	Pit	16, rue des Tondeurs	L-9570 Wiltz
Eicher	Marie	11, rue J.-F. Kennedy	L-7327 Steinsel
Eiden	Marianne	20, rue Mercatoris	L-7237 Helmsange
Eischen-Taylor	Gilian	29, rue des Jardins	L-5376 Uebersyren
Ernst	Hubert	4, rue Batty Weber	L-8063 Bertrange
Estrafalhote	Armanda	32, rue de la Montagne	L-4630 Differdange
Ewert	Marie-Claire	20, rue de Capellen	L-8393 Olm
Ewert	Maggy	30, rue de Mullendorf	L-7329 Heisdorf
Ewert-Muller	Germaine	85, Val Ste. Croix	L-1371 Luxembourg
Eydoux	Christine	229, Val des Bons Malades	L-2121 Luxembourg
Faber	Rosy	4, rue Kaltacht	L-2510 Luxembourg
Faber	Aline	18, rue du Couvent	L-1363 Howald
Faber-Schneider	J.	18, rue du Bois	L-8121 Bridel
Fagetti	Marie-Rose	45, rue de la Libération	L-3510 Dudelange
Fandel-Schneidesch	Carmen	5A, rue de Grass	L-4964 Clemency
Feith-Juncker	Edmée	55C, Cité Patton	L-9068 Ettelbruck
Felten	Irène	2, Ditzebierg	L-8545 Niederpallen
Feltz-Capelli		93, Grand-rue	L-3927 Mondercange
Ferron-Haezebaert	Pia	41, rue de Luxembourg	L-7733 Colmar-Berg
Fettes	Jean	14, avenue Lamort-Velter	L-5574 Remich
Fettes-Muller	Ferdinand	30, rue Fuert	L-5410 Beyren
Fidler	Catherine	6, rue du Bois	L-6943 Niederanven
Fisch-Feltz	Maria	12, rue Dauvelt	L-5520 Remich
Fischbach	Haydee	75, av. Léopold Goebel	L-1635 Luxembourg
Fixmer	Anny	132, bd. Simonis	L-2539 Luxembourg
Flammang-Pletsch	A.	46, rue de la Poste	L-4477 Belvaux
Flammang-Reisdorff	Marie-Marthe	146, av. de la Faiencerie	L-1511 Luxembourg
Flesch-Stiefer	Astrid	41, rue de la Chiers	L-4720 Pétange
Forette	Marianne	102, rue de la Gare	L-3355 Leudelange
Fraentreff Deifferdang		B.P. 133	L-4502 Differdange
François	Liette	88, rue Michel Rodange	L-4482 Soleuvre
François	Susy	33, rue Léon Kauffmann	L-1853 Luxembourg
Frank	Rosy	116, rue de Cessange	L-1321 Luxembourg
Frank	Rita	26, rue des Peupliers	L-4985 Sanem
Franssens-Picard	Constant	rue Laach	L-6945 Niederanven
Frantzen	Marianne	42, rue du Dix Octobre	L-7243 Béréldange
Frieders	Tonia	23, rue des Roses	L-2445 Luxembourg
Frisch	Marianne	31, rue Gr.-D. Charlotte	L-7520 Mersch
Frising	Christophe	8, rue Batty Weber	L-4684 Differdange
Gangler-Emering	Christa	4, rue Mathias Hardt	L-1717 Luxembourg
Gehlen-Cantarelli	Roger	18, rue de l'Alzette	L-4010 Esch-sur-Alzette
Genco-Ventrella		57, rue Jean Wolter	L-5892 Alzingen
Gengler	Malou	134, rue de Longwy	L-4831 Rodange
Georges	Josette	58, rue d'Ivoix	L-1817 Luxembourg
Gerbes	Rudy	1, Hettermillen	L-5429 Greiveldange
Gieres-Wiltzius	Marie-Jeanne	12, rue Tony Neumann	L-2241 Luxembourg
Glaesener	Odette	70, rue de l'Electricité	L-4444 Belvaux
Gleitz	Markus	3, rue des Capucins	L-1313 Luxembourg
Glod-Nosbusch	Christiane	18, bd. Simonis	L-2539 Luxembourg
Gloden-Olinger	Marie-Berthe	23, rue Hiel	L-6736 Grevenmacher
Gonner-De Waha	Raymonde	29, rue de Kockelberg	L-9252 Diekirch
Grandgenet	Jacqueline	222, rue de Soleuvre	L-4670 Differdange

Greiveldinger	Elly	2, rue de l'Ermitage	L-5821 Hesperange
Gretsch-Wahl	Léa	69, allée Léopold Goebel	L-1635 Luxembourg
Guetti-Goedert	Yolande	10, rue J.F. Kennedy	L-8141 Bridel
Haan-Wallers	Barbe	7, Haaptstross	L-9182 Scheidel
Haas	Lisi	2, rue des Résidences	L-2434 Senningerberg
Haas	Fanny	4, rue Comte J. de Ferraris	L-1518 Luxembourg
Haas	Sophie	34, rue de Rodenbourg	L-6950 Olingen
Haas-Erpelding	Marie-Louise	22, rue du Beringerberg	L-7410 Angelsberg
Haas-Ewert	Solange	100, chemin du Bois du Roi	B-4608 Warsage
Haas-Welter	Roger	1, rue de Schwarzenhof	L-8452 Steinfort
Hansen	Albert	145, Wollefskaul	L-8055 Bertrange
Hauffels-Emringer	Christiane	70, rue Principale	L-6990 Rameldange
Heiderscheid	Josée	120, rue de Noertzange	L-3861 Schifflange
Helminger	Milly	27, rue de la Gare	L-6440 Echternach
Hemmen	Monique	49, rue des Romains	L-5433 Niederdonven
Hencks	Françoise	11, Val des Romains	L-8149 Bridel
Hensgen-Weber	Michel	2, Montée de la Chapelle	L-5952 Itzig
Herremans	Lotty	17, rue des Prés	L-7246 Helmsange
Hever-Lambert	Isabelle	21, rue Jos Hansen	L-1716 Luxembourg
Hilbert	Suzanne	48A, rue du 9 mai 1944	L-2112 Howald
Hilger	Lily	35, rue des Prés	L-7246 Helmsange
Hippert	Dorothee	20, rue du Cimetière	L-3913 Mondercange
Hoffmann	Micheline	65, rue des Glacis	L-1628 Luxembourg
Hoffmann	Marie-Josée	140, rue Nicolas Biever	L-4807 Rodange
Hoffmann-Hau	Evelyne	39, rue de Vianden	L-2680 Luxembourg
Holfeltz	Dorothee	25, rue Jean Schaack	L-2563 Luxembourg
Hommel	Marguerite	3, rue de la Chapelle	L-7765 Bissen
Hourscht-Miny	Trina	19, rue Michel Thilges	L-9573 Wiltz
Hupperich	Renée	79, rue E. Mayrisch	L-4470 Soleuvre
Huss	M.-Elise	7, rue Nothomb	L-4264 Esch-sur-Alzette
Jaminet	Liliane	31, rue Longchamps	L-9160 Ingeldorf
Janszen	Etienne	87, rue Fernand Mertens	L-3258 Bettembourg
Jungels	Maisy	15, rue de Bourgogne	L-1272 Luxembourg
Kaempff	Josette	10, Op Mooschelt	L-6974 Rameldange
Kaiser	Christa	11, rue des Trévires	L-4680 Niedercorn
Kauffmann	Monique	24, rue de Montmédy	L-2164 Luxembourg
Kauffmann	Gaby	81, rue Prince Henri	L-7230 Helmsange
Kaysen	Alice	68, avenue de la Liberté	L-1930 Luxembourg
Kaysen	Noelle	168, rue de Trèves	L-2630 Luxembourg
Keiser-Hemmerling	Thérèse	9, rue Meckenheck	L-3321 Berchem
Kessler	Lilly	3, rue Kennedy	L-8332 Olm
Kinnen	Colette	67, rue des Pommiers	L-2343 Luxembourg
Kioes	Georges	52, rue des Sept Arpents	L-1139 Luxembourg
Kirsch-Colling	Suzette	3, rue Boettelchen	L-4517 Differdange
Kleren-Rampin	Claudine	23, Op Lenkeschlei	L-3508 Dudelange
Klopp	Freddy	4, av. du X Septembre	L-2550 Luxembourg
Knell	Robert	20, Place Guillaume	L-1648 Luxembourg
Konsbruck	Marie-Anne	12, rue d'Orange	L-2267 Luxembourg
Koob-Calteux		78, avenue du Bois	L-1250 Luxembourg
Koppes	Marie	74, rue des Remparts	L-4303 Esch-sur-Alzette
Kox	Olga	32A, route de Mondorf	L-5552 Remich
Kraemer-Hamilius	Romain	40, rue du Golf	L-1638 Senningerberg
Kraus-Feyder	Eugénie	2, rue des Thermes Romains	L-8266 Mamer
Kremmer-Geiben	Thérèse	67, Kohlenberg	L-1870 Luxembourg
Krier	Jean	15, Domaine des Bleuets	L-1209 Senningerberg
Krier-Giorgetti	Gaston	15, Roude Wee	L-8264 Mamer
Kubisch	Simone	2, rue Dicks	L-5521 Remich
Kuth	Ingrid	31, rue de la Forêt	L-5320 Contern
Lacroix	Vicky	141, av. Pasteur	L-2311 Luxembourg
Lahure	Suzy	2, avenue Emilie	L-1125 Luxembourg
	Edmée	31, rue des Prés	L-4479 Soleuvre

Laico	Liette	5, rue des Roses	L-7335 Heisdorf
Lamberty		82, rue du 10 Octobre	L-7243 Bèrelange
Lamborelle-Hansen	Helène	17, rue Pierre Clement	L-4916 Bascharage
Lamesch	Marion	5, rue Batty Weber	L-7259 Bèrelange
Lanners-Pletschette	Lotty	7A, rue des Carrières	L-8016 Strassen
Ledesch-Camus	Danielle	9, rue de Welscheid	L-9090 Warken
Lentz-Cornette	Marcelle	76, rte d'Esch	L-4450 Belvaux
Lesch-Harf		4, route de Diekirch	L-9834 Holzthum
Lessel-Wagener	Blanche	31, rue Wurth Paquet	L-4350 Esch-sur-Alzette
Leytem	Gisèle	16, am Kundel	L-5328 Medingen
Liber	Alfred	31, rue des Jardins	L-7782 Bissen
Linden	Lilian	46-50, av. Pasteur	L-2310 Luxembourg
Linden-Ney	Marie	4A, rue de Saeul	L-8558 Reichlange
Lorenz	Henriette	20, rue des Caves	L-6718 Grevenmacher
Lorge	Irma	16, rue Marie-Adelhaide	L-4837 Rodange
Lorge-Hubsch	Marie-Josée	10, rue du Chemin de Fer	L-4556 Differdange
Louis	Huguette	5, rue Albert Wingert	L-3882 Schifflange
Ludig-Coner	Simone	62, rue Cents	L-1319 Luxembourg
Lux	Léonie	18, rue du Couvent	L-1363 Howald
Maillet	Monique	16, rue du Scheid	L-6996 Hostert
Mainz	Marie-Jeanne	1A, Allée Drosbach	L-1423 Howald
Mangen-Messeri	Renée	25, Op der Gare	L-8551 Noerdange
Marin-Weyland	Marie-Josée	10, rue Kahlebiere	L-3653 Kayl
Mathes-Raus	Marie	Montée Bellevue	L-5640 Mondorf-les-Bains
Maurer	Marie-Paule	23, am Gehr	L-7357 Helmdange
Meintz-Jung	Nicole	58, rue de Gasperich	L-1617 Luxembourg
Mergen-Eischen	Lolotte	2, Um Walzebiere	L-9154 Grosbous
Merkes-Schmitz	Gaby	8, rue de Binsfeld	L-9912 Troisivierge
Mersch	Léonore	21, rue N.S. Pierret	L-2335 Luxembourg
Mersch-Eischen	Marie-Rose	104, rte de Fischbach	L-7447 Lintgen
Mertens	Annie	66, rue Pierre Neiertz	L-4634 Obercorn
Metz	Henri	6, rue des Eglantiers	L-1456 Luxembourg
Metzler	Mariette	28, av. Guillaume	L-1650 Luxembourg
Metzler-Erpelding	Nadine	8, rue de Crécy	L-1364 Luxembourg
Meyer	Valentine	73, rue Prinzenberg	L-4650 Niedercorn
Meyer	Gaby	12, Cité du Kiem	L-3393 Roedgen
Meyers-Treichler	Verena	18, rue Dante	L-1412 Luxembourg
Meylemans	Anne	21, rue de Neuhäusgen	L-5368 Schuttrange
Minne	Elisabeth	11, rue de la Forêt	L-5370 Schuttrange
Mischo	Anne-Marie	21, rue de la Paix	L-7244 Bèrelange
Mischo	Christiane	7, rue de l'Ecole	L-7315 Steinsel
Moecher-Sliepen	Ria	26, rue Aloyse Hoffmann	L-6913 Roodt-Syre
Molitor	Marguerite	11, an der Gewan	L-6732 Grevenmacher
Molitor	Michel	55, bd de la Pétrusse	L-2016 Luxembourg
Morbach	Germaine	161, rue de Trèves	L-2630 Luxembourg
Mostert	Mady	68, route de Luxembourg	L-8440 Steinfort
Muller	Annette	4, Domaine des Ormilles	L-8088 Bertrange
Muller-Geisen	Paul	14-16, av. de la Gare	L-4131 Esch-sur-Alzette
Muller-Hermes		8, rue de Strassen	L-8094 Bertrange
Musquar-Wiltzius	Malou	2, rue de l'Ecole	L-4394 Pontpierre
Musset-Anton	Bernard	34, rue Pierre Neiertz	L-4405 Soleuvre
Neiens	Raymond	9, Place Sacrifiés 1940-45	L-4115 Esch-sur-Alzette
Nennig	Rose	18, rue Pierre Dupong	L-4405 Soleuvre
Neuens	Francine	9, rue d'Imbringen	L-6162 Bourglinster
Nies-Fletscher	Sharley	78, rte d'Arlon	L-1150 Luxembourg
Nilles	Laure	28, rue de Luxembourg	L-6130 Junglinster
Nilles	Ketty	30B, rue de Mersch	L-8181 Kopstal
Omes	Marianne	6, rue d'Orange	L-2267 Luxembourg
Paroli	Anna Maria	4, Ancienne Côte d'Eich	L-1459 Luxembourg
Peiffer	Marie-Rose	55, rue Pierre Dupong	L-4545 Differdange
Peporte-Feltes	Martine	20A, rue Xavier de Feller	L-1514 Luxembourg

Pesch	Christiane	40, rue du Kiem	L-8328 Capellen
Petit	Yolande	18, um Schennbiereg	L-5372 Munsbach
Petit	Triny	18, rue J.-B. Brasseur	L-1258 Luxembourg
Petry	Maya	41, rue de l'Esplanade	L-9227 Diekirch
Philippe	Gaby	41, rue de l'Ecole	L-8353 Garnich
Piazza	Santina	96, Grand-rue	L-3927 Mondercange
Pieretti-Courtois	Michèle	11, rue Albert Simon	L-4989 Sanem
Pierrard-Stoffel	Marcelle	32, rue Béatrix	L-1225 Luxembourg
Pint	Carine	3, rue des Tilleuls	L-2510 Luxembourg
Poos	Denise	27, rue Tony Dutreux	L-1429 Luxembourg
Prospert	Fernand	16, rue des Tilleuls	L-2510 Luxembourg
Prospert	Elisabeth	16, rue des Tilleuls	L-2510 Luxembourg
Prum	Lory	41, allée St. Hubert	L-8138 Bridel
Puntel-Chandony	Inge	16, rue de la Forge	L-3322 Bivange
Rauchs	Paulette	6, rue Adolphe	L-1116 Luxembourg
Raus	Marie-Anne	1A, bd. P. Dupong	L-1430 Luxembourg
Reding	Marianne	49, av. Guillaume	L-1651 Luxembourg
Reding-Konsbruck	Marcel	151, rue Helenter	L-6987 Rameldange
Remesch	Alfred	23, rue de Hünsdorf	L-7324 Steinsel
Reuter	Annemie	12, rue A. Chevalier	L-1357 Luxembourg
Reysem	Elise	36, rue de Montpellier	L-4249 Esch-sur-Alzette
Ribeiro-Simoes	Fatima	3, rue du Marché	L-4621 Differdange
Ricco	Michel	28, rue von der Feltz	L-5312 Contern
Ries	Jeanne	10, rue de Chauffailles	L-4406 Belvaux
Ries-Braun	Georgette	41, bd. Simonis	L-2539 Luxembourg
Ries-Leyder	Liliane	39, rue de la Montagne	L-5380 Uebersyren
Rischar	Jeanny	55, rue Belair	L-4514 Differdange
Rock-Schmitz	Raymond	44, rue Fuert	L-5410 Beyren
Roderes	Maisy	10, rue Belle Vue	L-4417 Soleuvre
Rodt	Margot	17, rue de la Fontaine	L-4988 Sanem
Roell	Hannelore	5, um Kurzebiereg	L-5355 Oetrange
Roeltgen	Simone	14, rue Bolivar	L-4037 Esch-sur-Alzette
Roth-Kirsch	Marie	1A, rue J.P. Origer	L-4937 Hautcharage
Ruscitti	Anna	30, rue Wangert	L-4682 Differdange
Sadler	Christiane	68, rue des Mines	L-4631 Obercorn
Schaack	Marguerite	18, rue Duchscher	L-1424 Luxembourg
Schaber	Suzette	27, rue du Commerce	L-8220 Mamer
Schaber-Weber	Odile	27, rue du Commerce	L-8220 Mamer
Schanen	Agathe	108, rue de Bridel	L-7217 Bèeldange
Scharfe	Claudine	44, rue de Bertrange	L-8216 Mamer
Schaul	Marcy	6, rue Dr. J. Pfeffer	L-2319 Howald
Schaus	Romaine	21-25, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg
Scheer-Pelzer	Claudine	22, rue Michel Rodange	L-7248 Bèeldange
Schillinger	Brigitte	16, rue des Forges	L-5770 Weiler-La-Tour
Schiltz	Christiane	17, rue du Grünwald	L-1646 Senningerberg
Schlesser	Aline	14, rue Bessemer	L-4032 Esch-sur-Alzette
Schlesser	Marianne	72, rue Dr. J. Pfeffer	L-2319 Howald
Schmit	Maria	42, rue Fuert	L-5410 Beyren
Schmit-Benassuti	Tania	15, rue des Fleurs	L-3468 Dudelange
Schmit-Breyer	Marthe	18, rue Mère Teresa	L-8033 Strassen
Schmit-Manes	Jeanne	19, Op der Strez	L-5823 Fentange
Schmitt-Bourkel	Suzanne	33, rue du Laminoir	L-4202 Esch-sur-Alzette
Schmitter	Denise	29, rue Théodore Eberhard	L-1451 Luxembourg
Schmitz	Monique	8, rue Nicolas Luxen	L-5856 Hesperange
Schock	Marie-Paule	181, rue de Beggen	L-1221 Luxembourg
Schoentgen-Becker		53, rue Nicolas Martha	L-2133 Luxembourg
Schoos-Bailleux	Brigitte	1, rue de Dahlheim	L-5761 Hassel
Schroeder		29, rue de Steinsel	L-7254 Bèeldange
Schroeder-Haas		23, route de Mersch	L-7780 Bissen
Schroer	Nelly	79, rue Pierre Neiertz	L-4634 Obercorn
Schumacher	Edmond	37, rue Michel Engels	L-1465 Luxembourg

Schumacher-Hastert	Paul	26A, rue de la Forêt Verte	L-7340 Heisdorf
Schuster	Marie-Louise	12, rue Belle-Vue	L-8215 Mamer
Schwinnen-Jacoby	Renée	115, rue Lentz	L-3251 Bettembourg
Seil	Alice	59, rue des Glacis	L-1628 Luxembourg
Siebenaler	Jeanny	10, av. Guillaume	L-1650 Luxembourg
Siebenaller	Mady	58, rue Michel Rodange	L-7248 Bèrelange
Sittinger-Roulling	Denise	7, rue du Ruisseau	L-4944 Bascharage
Stauder	Else	25, rue Michel Rodange	L-7248 Bèrelange
Steimens	Liliane	209, rue Metzlerlach	L-4441 Soleuvre
Stephany	Claudine	9, Om Wandhof	L-5485 Wormeldange
Sternberg-Levy	Colette	40, bd G.-D. Charlotte	L-1331 Luxembourg
Stocklausen	Sylvie	75, avenue Parc des Sports	L-4671 Obercorn
Stoffel	Céline	26, rue des Jardins	L-7326 Steinsel
Stoffel	Jeannine	10, av. de la Gare	L-4734 Pétange
Stoffel-Mehling	Henri	24, rue Pierre Weydert	L-5891 Fentange
Stumpf	Emile	1B, rue des Jardins	L-4824 Rodange
Sunnen	Berthe	10, rue de Soleuvre	L-4487 Belvaux
Szauer	Axel	24, am Bounert	L-6975 Rameldange
Teisen	Chantal	29, rue Clairefontaine	L-9220 Diekirch
Theisen	Andrée	6, Ceinture des Rosiers	L-2446 Howald
Theves	Renée	63, rue de Luxembourg	L-8140 Bridel
Thewes	Helène	31, rue Albert I ^{er}	L-1117 Luxembourg
Thilges	Nicole	7, rue Batty Weber	L-7259 Bèrelange
Thill-Weiss	Alexa	67, rue des Trévires	L-2628 Luxembourg
Thiry	Emile	10, rue Joseph Kutter	L-1868 Luxembourg
Thoma	Henriette	83, rue Pierre Dupong	L-4545 Obercorn
Thommes-Gerbec	Marie-Antoinette	19, rue de Rodemack	L-5878 Hesperange
Thull-Bidinger	Georgette	166, rue de Dippach	L-8055 Bertrange
Thyes	Sylvie-Anne	22, rue Siggy vu Letzebuerg	L-1933 Luxembourg
Treffkorn	Josy	2, rue des Prés	L-9371 Gilsdorf
Ueberecken	Charlotte	180, Val Ste. Croix	L-1370 Luxembourg
Vaessen	Isabelle	Maison 2	L-9459 Longsdorf
Van der Horst	Guizzi	21, rue de Rollingen	L-7475 Schoos
Vintergaard	Else	72, Grand-rue	L-1660 Luxembourg
Wagner	Lydie	15, rue de l'Eglise	L-5819 Alzingen
Wagner	Elly	24, rue Dr. Conzemius	L-4536 Differdange
Wagner-Weyer	Marc	16, Kiischtewee	L-5290 Neuhaeusgen
Wampach	Olga	22, rte de Luxembourg	L-7330 Heisdorf
Wanderscheid	Marie-Josée	32, rue du Baumbusch	L-8213 Mamer
Watry		63, rue A. Meyer	L-2153 Luxembourg
Weber	Nicole	9, Neie Wee	L-6833 Biver
Weber	Minou	22A, av. Guillaume	L-1650 Luxembourg
Weber	Sonja	9, rue de l'Electricité	L-4444 Belvaux
Weber	Maggy	8, Um Kiem	L-6960 Senningen
Weber-Esch	Suzette	95, Chemin Rouge	L-4480 Belvaux
Weber-Laux	Lilly	36, rue Mathias Goergen	L-8028 Strassen
Weber-Reis	Jeanny	23, rue Tony Neuman	L-2241 Luxembourg
Weidert	Marie-Madeleine	3, rue de l'Ecole	L-6235 Beidweiler
Weis	Romain	185, rue de Warken	L-9088 Ettelbruck
Weis-Dondelinger		16, rue de Garnich	L-8277 Holzem
Weis-Schilling	Annette	4, Op der Haangels	L-5322 Contern
Wellenstein	Marie-Paule	4, rue Fr. Baclesse	L-1208 Luxembourg
Welter	Jeanne	2, rue Comte de Ferraris	L-1518 Luxembourg
Welter	Helène	8, rue Genistre	L-1623 Luxembourg
Welter-Stronck	Edmond	62, rte de Trèves	L-2633 Senningerberg
Wettinger	Liette	78, Prinzenberg	L-4773 Pétange
Weyrich-Weidert	Juliette	32A, rue de Luxembourg	L-8077 Bertrange
Wilhelm	Nicole	15, Grand-rue	L-9050 Ettelbruck
Wiltgen-Arend	Théo	3, rue Jean Marx	L-8250 Mamer
Wiltzius-Gilbertz	Berthy	24, rue de la Cité	L-5517 Remich
Winandy	François	21, rue Glesener	L-1012 Luxembourg

Winter	Monique	40, rue du Dix Octobre	L-7243 Béeldange
Wirion	Simone	3, am Bruch	L-8062 Bertrange
Zabot-Piazza	Sonja	7, rue des Tilleuls	L-4420 Soleuvre
Zettinger	Christiane	rue Stolz	L-8126 Bridel

Contern, le 6 mars 2003.

M.-P. Seil
Secrétaire

*Liste des membres actifs désignés en conformité des statuts
(Art. 3 de la loi du 4 mars 1994)*

1. Madame Mireille Bastian, kinésithérapeute, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1948 Luxembourg, 41, rue Louis XIV;
2. Madame Danielle Bernard-Krier, diététicienne, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5377 Uebersyren, 24, rue de la Syre;
3. Monsieur Hubert Ernst, pharmacien, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8063 Bertrange, 4, rue Batty Weber;
4. Madame Mireille Gehlen, associée, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1631 Luxembourg, 21, rue Gle-sener;
5. Madame Elisabeth Greiveldinger-Sunnen, sans profession, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5821 Hesperange, 2, rue de l'Hermitage;
6. Madame Simone Haas-Fettes, institutrice, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6973 Rameldange, 12, Beiebiérg;
7. Madame Suzette Kirsch, institutrice, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 31, allée St. Christophe;
8. Monsieur Gaston Krier, retraité, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8264 Mamer, 15, Roudewee;
9. Maître Michel Molitor, avocat, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2715 Luxembourg, 18, rue Walram;
10. Madame Denise Poos, infirmière graduée, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1429 Luxembourg, 27, rue Tony Dutreux;
11. Madame Sonny Schuman, pharmacien, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7327 Steinsel, 8, rue J.F. Kennedy;
12. Madame Marie-Paule Seil, laborantine, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5322 Contern, 10, Op der Haangels.

Contern, le 6 mars 2003.

M.-P. Seil
Secrétaire

Membres d'Honneur de l'Association Luxembourg Ostéoporose au 31 décembre 2002

<i>Association sans but lucratif</i>			
Bihner	Berthe	7, rue Faubourg	L-4120 Esch-sur-Alzette
Bodson-Schmit		8, rue Willibrord Steinmetz	L-8153 Bridel
Bruck-Clees	Marie-Marthe	26B, Cité Patton	L-9068 Ettelbruck
Fonck	Solange	3, rue de la Tuilerie	L-4366 Esch-sur-Alzette
FONDATION HENRY J. ET ERNA D. LEIR			
Haas-Fettes	Simone	P.O. Box 1107	L-1011 Luxembourg
Hansen	Francine	12, Beiebiérg	L-6973 Rameldange
Hoffmann	Marco	4, Montée Haute	L-7323 Steinsel
Hoffmann-Reuter	Anne	60, rue Hicht	L-6212 Consdorf
Jager	Madeleine	37, rue Baden-Powell	L-1211 Luxembourg
Knaff-Ackermann	Malou	28, rte d'Arlon	L-1140 Luxembourg
Loschetter	Josephine	17, rue Louis Braille	L-8033 Strassen
Madame Diderich-Kirsch	Gilberte	30, rue Baerendall	L-8212 Mamer
Pletschette	Ernest	9, rue des Prés	L-4963 Clemency
Quiring	Yvonne	2, rue de Luxembourg	L-7330 Heisdorf
Recette Communale		6, rue Victor Ewen	L-4113 Esch-sur-Alzette
Redelsperger	Rolande	38, Grand-rue	L-8501 Rédange
Schuman	Sonny	9, rue Belle-Vue	L-8614 Reimberg
Seil-Besseling	Marie-Paule	8, rue J.F. Kennedy	L-7327 Steinsel
		10, op der Haangels	L-5322 Contern

Contern, le 6 mars 2003.

M.-P. Seil
Secrétaire

ALCAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 76.733.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social
à Luxembourg, le 18 mars 2003*

Monsieur Angelo De Bernardi, Madame Marie-Fiore Ries-Bonani et Monsieur Vincenzo Arno' sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Jean-Marc Heitz est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

ALCAFIN S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03122. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016009.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

DAISY COMMUNICATION SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.723.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au
siège social à Luxembourg, le 24 mars 2003*

Monsieur Georges Diederich, Madame Romaine Scheifer-Gillen et Monsieur Vincenzo Arno' sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de deux ans. Monsieur Jean-Marc Heitz est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme

DAISY COMMUNICATION SOPARFI S.A.

R. Scheifer-Gillen / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016011.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

RAVENELLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.987.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(016186.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

RAVENELLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.987.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(016182.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

22556

STUDIO CREATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8436 Steinfort, 8, rue de Kleinbettingen.
R. C. Luxembourg B 55.491.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue en date du 1^{er} avril 2003, qu'il a été décidé d'ouvrir 3 succursales, sises à:

1. 17, rue Gaichel, L-8469 Eischen
2. 80, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg
3. 12, rue de Boevange, L-8707 Useldange

Pour inscription

- Réquisition -

Modification

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03627. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(016035.3/1286/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

FINE GOLD INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 67.318.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 11 mars 2003 que:

Monsieur Fabrizio Cagnasso, tax advisor, né à Turin (Italie), le 29 août 1966, demeurant à MC-98000 Monte Carlo, 31, Avenue Princesse Grace (Monaco) a été nommé administrateur-délégué à la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05645. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(016060.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

ANDALOS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.950.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2003 a transféré le siège social de la société avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour ANDALOS

Société anonyme holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03960. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(016066.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

ANDALOS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.950.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LOS-AD03964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016069.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

SMART VENTURE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 75.349.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 14 avril 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Pour SMART VENTURE HOLDING

Société anonyme holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03968. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016064.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

SMART VENTURE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 75.349.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03966, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016071.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

EDIZIONE SERVIZI FINANZIARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 79.134.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 mars 2003 que:

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommé Commissaire aux comptes, en remplacement de FIDEI REVISION, Société à responsabilité limitée, démissionnaire. CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. reprend le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016062.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

SECURITIES AND ASSETS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.609.

—
The balance sheet and profit and loss account as at December 31, 2002, recorded in Luxembourg, on April 14, 2003, réf. LSO-AD02779, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 18 avril 2003.

For the purpose of publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, on March 20, 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signature / Signature

(016109.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

CAFE BEIM EDI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Moesdorf, 18, route d'Ettelbruck.

R. C. Luxembourg B 86.896.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Carlos De Pinho Ribeiro, cafetier, demeurant à Rollingen, 1, rue Belle-Vue.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Il est le seul associé de la société à responsabilité limitée CAFE BEIM EDI, avec siège à Moesdorf, 18, route d'Ettelbruck, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 10 avril 2002, publiée au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C page 48.550 et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le 14 juin 2002, publié au Mémorial C page 63.788, inscrite au registre de commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro B 86.896.

II. Le capital de la société est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) Euros, représenté par cent (100) parts sociales, d'une valeur nominale de cent vingt-quatre (124,-) Euros entièrement souscrites et libérées par l'associé unique, Monsieur Carlos De Pinho Ribeiro, préqualifié.

Sur ce, le comparant a pris les résolutions suivantes:

- il a décidé de dissoudre et de liquider la société,
- il a déclaré que la société a cessé toutes ses activités au 31 août 2002 et en conséquence il prononce sa dissolution,
- il donne pleine et entière décharge aux gérants,
- il a déclaré que toutes les obligations de la société ont été acquittées et que l'associé répondra encore personnellement de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Il réglera également les frais des présentes. Tous les actifs de la société lui sont transférés, étant entendu que toute affectation quelconque de l'actif ne pourra avoir lieu avant l'apurement total du passif.

- Partant, la liquidation de la société est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée.

- Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au domicile de l'associé unique actuellement situé à L-7516 Rollingen, 1, rue Belle-Vue.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. De Pinho Ribeiro, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 24 mars 2003, vol. 424, fol. 7, case 5. – Reçu 12 Euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 avril 2003.

U. Tholl.

(015619.3/232/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2003.

HIGH-TECH HOTEL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 91.990.

In the year two thousand and three, on the twenty-fourth of January,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

NMAS1 PRIVATE EQUITY JERSEY LIMITED, a company incorporated under the Jersey Law and having its registered office at 26 New Street, P.O. Box 75, St. Helier, Jersey (the Sole Unitholder), the sole unitholder of HIGH-TECH HOTEL INVESTMENTS, S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 398, route d'Esch, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up on 14 January 2003 by Luxembourg Notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, and not yet registered with the Luxembourg Trade Register and whose articles are not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations; hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 16 of the articles of association and of articles 193-195 of Luxembourg consolidated law of August 10th, 1915.

The Sole Unitholder is represented at the meeting by Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny (Belgium), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Decision to increase the unit capital of the Company by cash with an amount of € 122,500.- (€ one hundred twenty-two thousand and five hundred) in order to raise it from its current amount of € 12,500.- (€ twelve thousand five hundred) to € 135,000.- (€ one hundred thirty-five thousand) by creating and issuing two thousand four hundred and fifty (2,450) new units having the same rights and obligations as the existing one and having a par value of € 50.- (€ fifty) each;

2. Recording of the subscription and liberation of the new units by way of contribution in cash;

3. Amendment of article 5 regarding the corporate capital of the Company so as to reflect the taken decision and which shall read as follows:

The unit capital is fixed at EUR 135,000.- (one hundred thirty-five thousand Euro), represented by 2,700 (two thousand seven hundred) units of EUR 50 (fifty Euro) each.

4. Miscellaneous.

The following resolutions were taken by the Sole Unitholder of the Company:

First resolution

The Sole Unitholder resolves to increase the unit capital of the Company by cash with an amount of € 122,500.- (€ one hundred twenty-two thousand and five hundred) in order to raise it from its current amount of € 12,500.- (€ twelve thousand five hundred) to € 135,000.- (€ one hundred thirty-five thousand) by creating and issuing two thousand four hundred and fifty (2,450) new units having the same rights and obligations as the existing one and having a par value of € 50.- (€ fifty) each.

Second resolution

The Sole Unitholder, here represented by Hubert Janssen, pre-named, by virtue of a proxy established under private seal on 24 January 2003, who, after having stated that his principal has full knowledge of the articles of incorporation of the Company, declares to subscribe in the name of his principal to the ownership of two thousand four hundred and fifty (2,450) new units for a total amount of € 122,500.- (€ one hundred twenty-two thousand and five hundred) and has fully paid up by contribution in cash.

A blocking certificate delivered by the bank certify and attesting that the amount of € 122,500.- (€ one hundred twenty-two thousand and five hundred) has been credited on the bank account.

Third resolution

The Sole Unitholder resolves to amend article 5 of the articles of incorporation regarding the corporate capital of the Company so as to reflect the taken decisions and which shall read as follows:

The unit capital is fixed at EUR 135,000.- (one hundred thirty-five thousand Euro), represented by 2,700 (two thousand seven hundred) units of EUR 50 (fifty Euro) each.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand seven hundred Euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant;

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française

L'an deux mille trois, le vingt-quatre janvier,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné

NMAS1 PRIVATE EQUITY JERSEY LIMITED, une société constituée sous la loi de Jersey et ayant son siège social à 26 New Street, P.O. Box 75, St. Helier, Jersey (l'Associé Unique), Associé Unique de la société HIGH-TECH HOTEL INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social 398, route d'Esch, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée sous la loi luxembourgeoise en vertu d'un acte reçu le 14 janvier 2003 par le Notaire luxembourgeois Joseph Elvinger, demeurant à Luxembourg, et non encore immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, ni publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations; adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'article 16 des statuts de la Société et aux articles 193 à 195 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée.

L'Associé Unique est représenté à la présente assemblée par Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu de la procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

AGENDA

1) Décision d'augmenter le capital souscrit de la Société par apport en numéraire d'un montant de cent vingt-deux mille cinq cents (122.500) € pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (12.500) € au montant de cent trente-cinq mille (135.000) € par la création et l'émission de deux mille quatre cent cinquante (2.450) nouvelles parts sociales ayant les mêmes droits et obligations que les parts existantes et ayant une valeur nominale de cinquante (50) € chacune;

2) Souscription et libération des nouvelles parts sociales par des apports en numéraire;

3) Modification de l'article 5 des statuts relatifs au capital social de la Société afin de refléter la présente décision, lequel sera rédigé comme suit:

Le capital social est fixé à cent trente-cinq mille (135.000) € représenté par deux mille sept cents (2.700) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante (50) €, chacune.

4) Divers.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par l'Associé Unique de la Société:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société par apport en numéraire d'un montant de cent vingt-deux mille cinq cents (122.500) € pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (12.500) € au montant de cent trente-cinq mille (135.000) € par la création et l'émission de deux mille quatre cent cinquante (2.450) nouvelles parts sociales ayant les mêmes droits et obligations que les parts existantes et ayant une valeur nominale de cinquante (50) € chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique, ici représenté par Hubert Janssen, prédésigné, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 24 janvier 2003, lequel déclare, après avoir fait constater que son mandant a pleine connaissance des statuts de la Société, déclare souscrire au nom du mandant les deux mille quatre cent cinquante (2.450) nouvelles parts sociales pour un montant total de cent vingt-deux mille cinq cents (122.500) € et les libérer moyennant apport en espèces.

Un certificat de blocage délivré par la banque atteste du versement de la somme de cent vingt-deux mille cinq cents (122.500) €.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des statuts relatif au capital social afin de refléter la décision prise dans les résolutions précédentes, lequel sera rédigé comme suit:

Le capital social est fixé à cent trente-cinq mille (135.000) € représenté par deux mille sept cents (2.700) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante (50) €, chacune.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à deux mille sept cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 17CS, fol. 15, case 7. – Reçu 1.225 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2003.

J. Elvinger.

(016237.5/211/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

HIGH-TECH HOTEL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 91.990.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

J. Elvinger.

(016238.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.
